



Anticipez !

**Connaître, prévoir, agir
en conservation-restauration**

21 et 22 mars 2019

9^{es} Journées professionnelles de la conservation-restauration

Cité de l'architecture & du patrimoine
Auditorium, 7 avenue Albert de Mun, 75016 Paris

ANTICIPEZ !

Connaître, prévoir, agir

en conservation-restauration

21 et 22 mars 2019

SOMMAIRE

Présentation générale	p. 2
Programme	p. 4
Biographies et résumés	p. 8
Bibliographie de référence	p. 23
Dossier documentaire	p. 28
Groupe de travail, comité d'organisation	p. 43

Crédits des images

Couverture : Musée Condé, Chantilly. Simulation d'intervention anti-incendie, 22 mars 2016. © Hélène Perrel.

4^e de couverture : Exercice de lutte contre l'incendie aux Archives nationales, Paris, 2017. © Rémi Champseit.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La direction générale des Patrimoines du ministère de la Culture organise, en partenariat avec la Cité de l'architecture et du patrimoine et l'Institut national du patrimoine, les neuvièmes journées professionnelles de la conservation-restauration des biens culturels.

En matière de conservation préventive comme de restauration, anticiper l'évolution – naturelle ou accidentelle – des biens culturels, objets mobiliers ou immeubles, relevant du patrimoine culturel est déterminant pour assurer leur préservation. Anticiper les altérations et le vieillissement des matériaux, l'usure éventuelle au contact des visiteurs, les risques liés aux déménagements, aux expositions ou encore les sinistres, malheureusement toujours possibles, ou les catastrophes naturelles, nécessite autant de réflexions préalables permettant la mise en place de plans de sauvegarde, de plans de prévention des risques, de plans de gestion des collections, de stratégies de récolement ou de programmation pluri-annuelle de mesures d'entretien ou de travaux de restauration. Il s'agit souvent de mieux connaître les biens d'intérêt patrimonial pour mieux prévoir, mais aussi d'agir en amont afin d'empêcher ou de ralentir les dégradations. Il s'agit également d'anticiper les besoins en formation des équipes et des usagers, les méthodes d'intervention ou encore l'information à destination du public.

Ces journées réuniront une trentaine d'intervenants qui feront état de leurs expériences et de réalisations récentes, dans tous les métiers (restaurateurs, conservateurs, architectes, entreprises, ingénieurs, régisseurs...) et dans tous les champs patrimoniaux (archéologie, archives, musées, bibliothèques, monuments historiques...) tant sur le patrimoine ancien que contemporain.

Elles porteront le premier jour sur la question des études préalables en tant qu'outils d'aide à la prise de décision. Le second jour sera dédié à la présentation de nombreux exemples relatifs à la conception des plans de sauvegarde, au traitement des matériaux, au suivi des jardins ou encore à l'anticipation des risques d'un chantier en site occupé. Le jeudi soir, après une intervention sur la remise en jeu des instruments de musique historiques et le développement de modèles prédictifs, un concert-conférence sera proposé par le musée de la Musique.

Présentation générale des Journées professionnelles

Dans le cadre du programme scientifique « conservation-restauration des biens culturels » lancé en 2011 par la direction générale des Patrimoines, les Journées professionnelles ont pour objectif de réunir les acteurs de la conservation-restauration dans toutes les disciplines patrimoniales afin d'instaurer un dialogue transversal, de présenter des cas dont la méthodologie ou la problématique sont exemplaires et de susciter une réflexion qui permette de répondre aux nouveaux besoins exprimés.

Elles sont organisées chaque année en partenariat avec la Cité de l'architecture & du patrimoine (CAPA) et l'Institut national du patrimoine par un comité coordonné par le département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique (direction générale des Patrimoines), et constitué de représentants de la direction générale des Patrimoines, des établissements publics et des services à compétence nationale (voir p. 42).

Les premières journées se sont tenues à la Bibliothèque nationale de France le 4 octobre 2011, sur le thème **Patrimoines et conservation préventive : pratiques comparées et nouveaux enjeux**. Les actes des journées 2011 ont fait l'objet d'un numéro spécial de la revue électronique [In Situ. Revue des patrimoines](#).

Les deuxièmes journées ont eu lieu à la Cité de l'architecture & du patrimoine les 2 et 3 octobre 2012 sur le thème **Architecture et conservation préventive**.

Les 3^e Journées, les 14 et 15 mai 2013, sous le titre **Le patrimoine, ça déménage !**, étaient consacrées à la protection des fonds, des collections ou des œuvres d'art lors de déménagements, de sinistres ou de travaux dans le bâtiment qui les abrite.

Les 4^e Journées se sont déroulées les 18 et 19 mars 2014 à la CAPA : **S'unir pour préserver les patrimoines**. Des retours d'expérience ont été présentés autour de quatre thèmes : mutualiser pour accompagner, mutualiser les

compétences, mutualisation et action dans les territoires, mutualiser ou échanger les services.

Les 5^e Journées, les 26 et 27 mars 2015, **Agir pour la préservation du patrimoine, mobiliser les publics !**, à la CAPA, ont été consacrées à la place des publics dans la conservation-restauration. Le choix de ce thème était motivé par l'idée que la conservation-restauration n'est pas seulement une affaire de spécialistes. Tous les actes et les procédures mis en œuvre pour conserver les patrimoines méritent d'être restitués aux publics, qu'il s'agisse d'usagers réguliers (lecteurs, utilisateurs...) ou de simples visiteurs du patrimoine.

Les 6^e Journées, les 17 et 18 mars 2016, **Conserver malgré tout ? Limites et défis**, à la CAPA, ont été consacrées à la tension que peut entraîner l'obligation de conservation qui s'attache à tout bien patrimonial au regard des moyens disponibles pour en assurer la conservation-restauration. Elles ont été dédiées aux professionnels confrontés de par le monde à la destruction du patrimoine commun de l'humanité.

Les 7^e Journées, les 23 et 24 mars 2017, **Innover pour conserver. Recherche et développement en conservation-restauration des biens culturels**, à la CAPA, avaient pour objectif de mettre en lumière les principales thématiques de recherche en cours et les innovations récentes dans le domaine de la conservation-restauration.

Les 8^e Journées, les 29 et 30 mars 2018, **Conserver et restaurer le patrimoine culturel. Des métiers et des pratiques en évolution**, à la CAPA, ont été consacrées à l'exercice des métiers indispensables aux mesures et actions de la conservation-restauration : formation, évolution, place des métiers et enjeux.

Les captations vidéo des Journées 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 sont en ligne sur le site du ministère de la Culture.

Rendez-vous sur les pages :

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration>



Formation des pompiers : Musée du Louvre. © Antoine Mongodin.

PROGRAMME

Jeudi 21 mars 2019

9 h Accueil des participants

9 h 30 – 10 h

Mot d'accueil de Marie-Christine Labourdette, présidente de la Cité de l'architecture & du patrimoine

Allocution de Philippe Barbat, directeur général des Patrimoines

Allocution de N., directeur-riche de l'Institut national du patrimoine

10 h – 10 h 15

Introduction générale

Pascal Liévaux, chef du département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique, direction générale des Patrimoines, président de séance

10 h 15 – 11 h 15 TABLE RONDE : REGARDS CROISÉS – MÉTIERS, FORMATION ET ENJEUX CONTEMPORAINS

Modérateur : Pascal Liévaux

Jean Luquet, directeur des archives départementales de Savoie, du patrimoine et des musées

Isabelle Michard, architecte des bâtiments de France, DRAC-UDAP de Seine-et-Marne

Dominique Vingtain, directrice du musée du Petit Palais, conservatrice en chef du Palais des Papes, Avignon

SESSION 1 – CONNAÎTRE ET PRÉVOIR

11 h 20 – 11 h 40

Préparation à l'acquisition des œuvres dans les institutions publiques d'art contemporain

Sara Kuperholc, conservatrice-restauratrice de sculptures, art et matériaux contemporains, conservation préventive

11 h 45 – 12 h 05

Les enjeux de la carte archéologique nationale : du recensement à la préservation de la ressource archéologique. Le principe de la conservation intégrée

Frédérique Fromentin, cheffe du bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques et des ressources de l'archéologie, sous-direction de l'Archéologie, direction générale des Patrimoines

12 h 05 – 12 h 30 Débats

12 h 30 – 14 h Déjeuner libre

Jeudi 21 mars 2019

SESSION 1 – CONNAÎTRE ET PRÉVOIR, suite

14 h – 14 h 10 **Introduction**

Véronique Milande, responsable de la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles, Ville de Paris, présidente de séance

Études préalables : outils d'aide à la décision

14 h 10 – 14 h 30

Mise en place d'une pratique d'étude préalable dans le domaine des collections de mode et textile au musée des Arts décoratifs : une stratégie payante

Emmanuelle Garcin, chargée de la conservation-restauration textile et mode, département des Collections, musée des Arts décoratifs

14 h 35 – 14 h 55

Le suivi de l'état de conservation et l'entretien des œuvres et des décors historiques au musée du Louvre : une externalisation nécessaire

Marie Petit, Silicium, conservatrice-restauratrice, spécialité céramique & verre

15 h – 15 h 20

Le retable d'Issenheim. Connaissance et restauration

Anthony Pontabry, conservateur-restaurateur en peinture

15 h 25 – 15 h 45

Anticiper les besoins d'études sur les monuments historiques. Bilan de la pratique en Normandie dix ans après la réforme du contrôle scientifique et technique de l'État

Emmanuel Pous, conservateur régional adjoint des Monuments historiques, direction régionale des Affaires culturelles de Normandie

15 h 45 – 16 h Pause

Anticiper l'usage

16 h – 16 h 20

Prototypage numérique : une aide à la décision pour le maintien / ou la substitution à l'état de jeu des instruments du musée de la Musique

Sandie Le Conte, ingénieur de recherche au laboratoire du musée de la Musique

16 h 20 – 17 h Débats

17 h – 17 h 15 Pause

17 h 15

Présentation du concert-conférence par Stéphane Vaiedelich, musée de la Musique - Philharmonie

17 h 45 – 18 h 40

Concert par l'ensemble *La Rêveuse*

Florence Bolton, dessus de viole et basse de viole

Benjamin Perrot, théorbe, vihuela et guitare baroque

Vendredi 22 mars 2019

SESSION 2 – AGIR

9 h – 9 h 10 **Introduction**

Thierry Zimmer, adjoint à la directrice du Laboratoire de recherche des monuments historiques, président de séance

9 h 10 – 9 h 30

Des spécimens et des hommes : préserver les collections d'histoire naturelle en fluides en toute sécurité

Sophie Cersoy, maître de conférences, Centre de recherche sur la conservation, Muséum national d'histoire naturelle

9 h 35 – 9 h 55

Prévenir l'altération des bétons

Élisabeth Marie-Victoire, ingénieur de recherche, responsable du pôle béton, Laboratoire de recherche des monuments historiques

10 h – 10 h 20

Les actions d'anticipation dans un jardin historique

Odile Bureau, chef du service Jardins, domaine national de Saint-Cloud

10 h 20 – 10 h 40 Débats

10 h 40 – 10 h 55 Pause

10 h 55 – 11 h 15

Anticiper les risques d'un chantier : travaux en site occupé au Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle

David Peyceré, directeur du Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle, Cité de l'architecture et du patrimoine

11 h 20 – 11 h 40

Anticiper les interventions post-sinistre : retour d'expérience de la formation pratique « Sauvetage des collections en cas d'urgence »

Régis Bertholon, responsable de la filière Conservation-restauration, Haute École Arc, Neuchâtel

11 h 45 – 12 h 05

Anticiper un sinistre : gérer un risque d'inondation en formant les équipes

Françoise Camuset, ancien régisseur des œuvres chargé de la conservation préventive au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris

12 h 05 – 12 h 30 Débats

12 h 30 – 14 h Déjeuner libre



Zouave du pont de l'Alma, crue de la Seine. © Corinne Béliet.

Vendredi 22 mars 2019

SESSION 2 – AGIR, suite

14 h – 14 h 10 **Introduction**

Judith Kagan, chef du bureau de la conservation du patrimoine mobilier et instrumental, sous-direction des Monuments historiques et des Espaces protégés, service du Patrimoine, direction générale des Patrimoines, présidente de séance

14 h 10 – 14 h 30

La vitrine : élément majeur de la sûreté dans la présentation d'un trésor

Éric Blot, commandant de police, conseiller sûreté des patrimoines, inspection des Patrimoines (Mission sécurité, sûreté et accessibilité), direction générale des Patrimoines

14 h 35 – 14 h 55

Plan de sauvegarde : exemple des cathédrales en Occitanie – prévenir les risques en l'absence de personnel permanent

Catherine Gaïch, conservateur des Monuments historiques, DRAC Occitanie, site de Toulouse

15 h – 15 h 30

Retours d'expérience des Archives nationales et de la BnF sur la mise en place de leurs plans de sauvegarde des biens culturels

Céline Allain, spécialiste en conservation préventive, coordinatrice du plan de sauvegarde des collections de la BnF

Marie Courselaud, chargée de conservation préventive, Centre de recherche et de restauration des musées de France

15 h 35 – 15 h 55

Vision nationale de l'état des plans de sauvegarde - RETEX

Thierry Burger, conseiller prévention sécurité-incendie des patrimoines, inspection des Patrimoines (Mission sécurité, sûreté et accessibilité), direction générale des Patrimoines

15 h 55 – 16 h 15 Débats

16 h 15 – 16 h 30 Pause

16 h 30 – 16 h 50

Le comité français du Bouclier bleu et l'exercice de simulation de sinistres organisé en 2018

Jocelyne Deschaux, présidente du Comité français du Bouclier bleu, conservateur général des bibliothèques, directrice des médiathèques du Grand Albigeois

16 h 55 – 17 h 15

Évaluer les besoins culturels après une catastrophe : le mécanisme international PDNA

Giovanni Boccardi, chef de l'Unité de préparation et des réponses aux situations d'urgence, Secteur de la Culture, Unesco

17 h 15 – 17 h 45

Débats et perspectives 2020

Clôture des journées

BIOGRAPHIES ET RÉSUMÉS

Jeudi 21 mars 2019

10 h 15 – 11 h 15 **TABLE RONDE : REGARDS CROISÉS – MÉTIERS, FORMATION ET ENJEUX CONTEMPORAINS**

Modérateur : Pascal Liévaux, chef du département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique, direction générale des Patrimoines, président de séance

Jean Luquet, directeur des archives départementales de Savoie, du patrimoine et des musées

Isabelle Michard, architecte des bâtiments de France, DRAC-UDAP de Seine-et-Marne

Dominique Vingtain, directrice du musée du Petit Palais, conservatrice en chef du Palais des Papes, Avignon

Pascal Liévaux, conservateur général du patrimoine, est responsable du département en charge de la recherche à la direction générale des Patrimoines du ministère de la Culture. Docteur en histoire de l'art, spécialiste de l'architecture française d'Ancien Régime, il enseigne à l'École de Chaillot. Dans le cadre de ses fonctions, il contribue à la structuration des sciences du patrimoine en tant que champ de recherche à part entière, tant en France, en associant dans des projets communs chercheurs académiques et professionnels du patrimoine, qu'en Europe, notamment par le biais de l'Initiative de programmation conjointe sur le patrimoine culturel (JPI-CH) dont il assure la coordination. Il représente le ministère de la Culture au sein du projet européen E-RIHS dont l'objet est la mise en place d'une infrastructure distribuée pour l'analyse des matériaux du patrimoine. Animateur du groupe de travail sur la conservation-restauration des biens culturels à l'initiative des journées professionnelles de la conservation-restauration, il a été chargé d'une mission de coordination sur les métiers de la restauration.

Archiviste paléographe (1983), chargé de mission pour les Archives nationales au ministère de l'Équipement (1983-1991) puis auprès des services du Premier ministre (1991-1995), Jean Luquet est depuis 1996 directeur des archives départementales de la Savoie et depuis 2006 directeur des archives et du patrimoine pour le conseil départemental de la Savoie. Conservateur général du patrimoine, il a été élu en 2015 membre de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de la Savoie.

Architecte des bâtiments de France (ABF), cheffe de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de Seine-et-Marne, titulaire d'un diplôme d'architecte DPLG et d'une licence d'histoire de l'art et archéologie, Isabelle Michard a complété sa formation à l'École de Chaillot d'où elle est sortie major de la promotion 2004/2006. Son expérience professionnelle l'a menée dans un conseil d'architecture, urbanisme et environnement (CAUE) à Colmar (Haut-Rhin), puis dans des agences d'architectes du patrimoine (suivi de travaux sur monuments historiques et en espaces protégés) à Saumur (Maine-et-Loire) et Paris. Après le concours d'architecte et urbaniste de l'État (AUE) en 2006, Isabelle Michard est devenue ABF à Metz, où elle a été successivement adjointe puis cheffe de l'UDAP de Moselle de 2007 à 2015. En 2012, elle a séjourné deux mois dans le nord-est des États-Unis après avoir été lauréate de la bourse franco-américaine Richard Morris Hunt Scholar. À son retour, elle a pu mettre en pratique les connaissances acquises sur la reconversion des friches industrielles dans les anciens territoires miniers et sidérurgiques de Moselle. Depuis fin 2015, Isabelle Michard est ABF et cheffe de l'UDAP de Seine-et-Marne. À ce titre, elle est conservatrice des monuments historiques classés appartenant à l'État et relevant du ministère de la Culture : domaine de Fontainebleau, site archéologique de Pincevent et couvent des Cordelières à Provins. Pour ces deux derniers édifices, elle est également responsable unique de sécurité (RUS).

Docteur en histoire des arts, médiéviste spécialiste d'architecture et de peinture, Dominique Vingtain est conservatrice en chef du musée du Petit Palais et du Palais des Papes d'Avignon. Elle est spécialiste de l'histoire du patrimoine et de la restauration à laquelle elle a consacré plusieurs ouvrages dont : Avignon Le Palais des Papes (Éditions Zodiaque, 1998), Monument de l'histoire. Construire, reconstruire le Palais des Papes, XIV^e-XX^e siècle (catalogue d'exposition, 2002) et Le Palais des Papes d'Avignon XVIII^e-XX^e siècle. L'invention d'un Monument Historique Français (Éditions Honoré Clair, 2015). Elle a supervisé de nombreuses restaurations d'œuvres médiévales (sculptures, fresques, tableaux peints sur bois), dont celle des fresques du XIV^e siècle de Matteo Giovannetti, l'un des plus importants chantiers français dans ce

domaine. Elle s'est aussi attachée à vulgariser les résultats des travaux scientifiques auprès du public en produisant récemment un nouvel outil de visite augmentée pour le Palais des Papes.

SESSION 1 – CONNAÎTRE ET PRÉVOIR

11 h 20 – 11 h 40

Préparation à l'acquisition des œuvres dans les institutions publiques d'art contemporain

Sara Kuperholc, conservatrice-restauratrice de sculptures, art et matériaux contemporains, conservation préventive

Sara Kuperholc est conservatrice-restauratrice de sculptures et consultante en conservation préventive indépendante, diplômée de l'université Paris-I. Son activité porte principalement sur la conservation et la restauration des œuvres d'art moderne et contemporain du domaine public, à titre individuel comme au sein d'équipes pluridisciplinaires. C'est dans le cadre de son diplôme de master 2 de conservation préventive à Paris-I qu'elle a effectué une recherche sur la préparation à l'acquisition dans les institutions d'art contemporain, présentée aux 9^{es} Journées professionnelles.

En France, nombre de musées et d'établissements publics se rejoignent autour de la promotion d'artistes du xx^e siècle, par la diffusion de leurs travaux et la constitution de collections ou d'ensembles. S'il est encore possible aujourd'hui de se heurter à une certaine forme d'incrédulité devant les besoins en conservation préventive de ces collections, supposées trop récentes – « trop neuves » – pour nécessiter que l'on s'attarde sur leur devenir, la réalité de leur gestion prouve que le cœur du problème ne se situe aucunement dans la question de l'ancienneté ; l'originalité et la nouveauté des matériaux et techniques rencontrés, la conceptualisation des procédés et discours artistiques, les dimensions des œuvres et installations ou encore l'obsolescence technologique figurent parmi les problématiques courantes auxquelles il est nécessaire de faire face. La mission de conservation assignée aux institutions publiques rend l'anticipation des besoins à court et long terme des œuvres d'autant plus indispensable, et la phase d'acquisition constitue dès lors un moment privilégié pour appréhender les complexités inhérentes de chaque nouvel item mais aussi l'impact de leur introduction au sein d'un ensemble – la collection – qui fonctionnait jusque-là sans eux.

11 h 45 – 12 h 05

Les enjeux de la carte archéologique nationale : du recensement à la préservation de la ressource archéologique. Le principe de la conservation intégrée

Frédérique Fromentin, cheffe du bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques et des ressources de l'archéologie, sous-direction de l'Archéologie, direction générale des Patrimoines

Conservatrice du patrimoine et gestionnaire, Frédérique Fromentin anime et dirige le bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques et des ressources de l'archéologie à la sous-direction de l'Archéologie. Sa formation et ses pratiques archéologiques de terrain en urbain et en rural sur l'Île-de-France et en DRAC Bretagne portent sur le Moyen Âge et l'époque moderne. Elle a dirigé deux formations à l'université de Rennes-2-Haute-Bretagne sur les métiers de l'exposition et la médiation culturelle qui lui ont donné l'occasion d'une ouverture sur l'ensemble des champs patrimoniaux privilégiant la confrontation et la croisée des regards. Elle est chercheur associé au sein d'Ausonius - UMR 5607 CNRS-université Bordeaux-3 et membre du conseil scientifique de l'INRAP.

Dans les recherches portant sur les différents milieux constitutifs de l'espace français (vallées et cours d'eau, marais et littoraux, montagnes, campagnes, espaces urbains et péri-urbains), l'archéologie apporte une contribution majeure à la compréhension des paysages comme des formes d'aménagement qui les sous-tendent. Ce patrimoine ne s'appréhende plus comme une succession de vestiges implantés sur des territoires mais comme un matériau structurant d'un territoire ou d'un espace à travers le temps. Face à la pression de l'aménagement du territoire sur la donnée archéologique, par essence non renouvelable, les enjeux de l'État reposent sur la connaissance par la qualité de son inventaire fondamental topographique. C'est lui qui fonde l'aide à la décision pour conduire une politique concertée entre le devoir de protection, de préservation voire de conservation. Dès lors, l'expertise archéologique doit être confortée le plus en amont possible afin d'orienter, d'encadrer les services instructeurs et les porteurs de projets. En conséquence, l'intégration et la communication des données patrimoniales dans les documents de planification, de prévention et dans les

évaluations environnementales nous obligent à penser le long terme et à satisfaire les besoins des générations actuelles, sans porter atteinte à ceux des générations futures. C'est dans cette démarche que s'inscrivent les procédures du porter à connaissance de l'État. Le rôle des DRAC doit être perçu par le préfet de région, non pas comme un frein mais comme un apport essentiel à la planification de l'aménagement du territoire. L'administration centrale se doit de leur fournir un cadre en matière de stratégie, de contenu et d'outils.

Jeudi 21 mars 2019

SESSION 1 – CONNAÎTRE ET PRÉVOIR, suite

14 h – 14 h 10 **Introduction**

Véronique Milande, responsable de la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles, Ville de Paris, présidente de séance

Véronique Milande est diplômée de l'École du Louvre (D.E.S.), d'un master en histoire de l'art (université Paris-IV), du master de conservation-restauration des biens culturels (spécialité céramique) et du master de conservation préventive (université Paris-I). Elle a travaillé à la Cité de la céramique - Sèvres & Limoges où elle a été responsable du service de la conservation préventive et de la restauration de 2001 à 2017. Conservateur du patrimoine, elle dirige la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles de la Ville de Paris (COARC), service rattaché à la sous-direction du Patrimoine et de l'Histoire, au sein de la direction des Affaires culturelles.

Études préalables : outils d'aide à la décision

14 h 10 – 14 h 30

Mise en place d'une pratique d'étude préalable dans le domaine des collections de mode et textile au musée des Arts décoratifs : une stratégie payante

Emmanuelle Garcin, chargée de la conservation-restauration textile et mode, département des Collections, musée des Arts décoratifs

Emmanuelle Garcin est titulaire d'un DEA (master 2) en histoire de l'art et archéologie et diplômée en 2004 de l'Institut national du patrimoine, dans la spécialité conservation et restauration des matériaux textiles. Restauratrice indépendante durant huit ans, elle travaille depuis 2014 au musée des Arts décoratifs à Paris où elle est en charge de la conservation-restauration des collections textile et mode du musée. Elle coordonne les chantiers de restauration pour les expositions mode du musée des Arts décoratifs et pour les prêts des œuvres à des institutions françaises. Elle est chargée de cours de travaux pratiques à l'École du Louvre dans la spécialité histoire des modes.

Depuis cinq ans a été mise en en place une pratique d'étude préalable à chaque projet d'exposition concernant le textile et la mode au sein du département des Collections du MAD. L'étude préalable permet d'associer à un exercice de rationalisation, de budgétisation et de planification des campagnes de restauration autour des expositions temporaires, un travail de fond sur les collections et un programme de conservation préventive. Complexe à mettre en place dans un premier temps – car elle nécessite une anticipation et un budget toujours épineux à négocier –, cette démarche est à présent progressivement tolérée et intégrée au fonctionnement du musée par les différents acteurs de la conservation. L'intervention permettra de rendre compte de la méthode, des enjeux et des résultats obtenus sur différents projets d'exposition ces dernières années.

14 h 35 – 14 h 55

Le suivi de l'état de conservation et l'entretien des œuvres et des décors historiques au musée du Louvre : une externalisation nécessaire

Marie Petit, Silicium, conservatrice-restauratrice, spécialité céramique & verre

Après l'obtention d'une licence en histoire de l'art et archéologie à l'université Paris-IV, Marie Petit intègre en 2000 le master de conservation-restauration des biens culturels de l'université Paris-I. Diplômée en 2006 dans la spécialité « céramique et verre », elle exerce son activité libérale au sein de l'entreprise Silicium qu'elle crée en 2008. Elle intervient auprès de différentes institutions muséales, à Paris et en région, pour des missions de restauration fondamentale, de conservation curative, de dépose, d'étude préalable et de chantier des collections. Depuis 2015, son activité s'est élargie à la gestion et coordination de chantiers, notamment au musée du Louvre en vue du transfert d'une partie des collections vers les réserves externalisées à Liévin et dans le cadre de la mise en place des marchés de suivi et d'entretien des collections permanentes et des décors historiques.

Avec 70 000 m² d'espaces muséographiques et 35 000 œuvres exposées, le palais du Louvre a attiré en 2018 plus de 10 millions de visiteurs. Ces chiffres « pharaoniques » résument de façon éloquent la richesse et la réussite du musée du Louvre. Ils révèlent également le défi et la nécessité que constituent l'évaluation de l'état de conservation et l'entretien des collections et des décors historiques remarquables du palais. Les personnels scientifiques des départements œuvrent quotidiennement à ces missions, avec l'appui indispensable des équipes techniques du musée. Cependant, nombre d'œuvres et de décors historiques nécessitent la mobilisation de moyens humains et matériels importants, voire exceptionnels, ressources et compétences dont le musée ne dispose pas, ou trop peu, en interne. Ainsi, depuis 2016, plusieurs groupements de conservateurs-restaurateurs sont mandatés, dans le cadre de marchés publics, pour la réalisation de ces opérations. Le propos abordera les dispositions de l'accord-cadre, l'organisation des moyens humains et logistiques, et retracera à travers quelques exemples les principales problématiques de conservation-restauration rencontrées, les différentes opérations menées, leurs réussites et leurs contraintes.

15 h – 15 h 20

Le retable d'Issenheim. Connaissance et restauration

Anthony Pontabry, conservateur-restaurateur en peinture

Après des études au lycée Chateaubriand, licencié en sciences économiques (Grenoble), A. Pontabry a été diplômé de l'Istituto Centrale per il Restauro (Rome) en 1976, avec une double spécialisation : peinture (couche picturale) et sculpture. Il débute son activité à Rome, au sein de la coopérative « Conservazione Beni Culturali » et intervient sur d'importants chantiers de peintures murales et de sculptures antiques. Il décide ensuite d'exercer son métier en France et dès 1979, la grande majorité de ses contrats lui est proposée par les musées nationaux. Au sein du C2RMF, il a d'abord restauré des peintures sur bois, puis des toiles de grands formats et enfin des plafonds peints pour le château de Versailles et le musée du Louvre. Pendant près de trois ans, il fait partie d'une équipe qui travaille à la rénovation de l'hôtel Lambert, classé au titre des monuments historiques, à Paris. Son dernier grand projet : la restauration du retable d'Issenheim, à la tête d'une équipe de 19 restaurateurs.

Le retable d'Issenheim – aussi bien en ce qui concerne les panneaux peints de Grünewald que les sculptures de Nicolas de Haguenau – est sans aucun doute l'œuvre la plus documentée que l'intervenant ait eu à restaurer. Si les sculptures sont indissociables de l'histoire du retable et de ses déplacements, l'intérêt que leur portent les historiens et les scientifiques est bien plus tardif. En revanche, dès 1794, date de son transfert à Colmar, un nombre considérable de documents retracent les interventions sur les panneaux et précisent l'état de conservation de chacun d'eux, les types d'altérations et la nature des prestations effectuées par les restaurateurs. Depuis 2003, le C2RMF a conduit plusieurs campagnes sur place afin de connaître la technique de Grünewald – de la mise en œuvre des panneaux à sa palette de couleurs – véritable défi technologique du fait de l'ampleur et de l'envergure du retable. De leur côté, des restaurateurs indépendants ont effectué des recherches sur la polychromie des sculptures et des encadrements. Une étude approfondie des deux volets fixes et de la prédelle nous donne des informations sur la constitution des panneaux et les modifications de présentation que le retable a subies. Enfin, deux études plus récentes, la première exclusivement sur les panneaux peints, la seconde, plus exhaustive, sur tous les éléments du retable, nous livrent le complément d'information indispensable à la bonne conduite de la restauration.

15 h 25 – 15 h 45

Anticiper les besoins d'études sur les monuments historiques. Bilan de la pratique en Normandie dix ans après la réforme du contrôle scientifique et technique de l'État

Emmanuel Pous, conservateur régional adjoint des Monuments historiques, direction régionale des Affaires culturelles de Normandie

Emmanuel Pous intègre en 1997 la conservation régionale des Monuments historiques de Haute-Normandie, où il est chargé de la conduite d'opérations de restauration de nombreux monuments historiques appartenant à l'État, à des collectivités locales ou à des propriétaires privés. La maîtrise d'œuvre de ces projets étant assurée par les architectes en chef des monuments historiques (Bruno Decaris, Pierre-André Lablaude, Dominique Moufle). En 2009, il est nommé conservateur régional des monuments historiques de Haute-Normandie, dans le contexte d'une réforme profonde du cadre réglementaire régissant les interventions sur les monuments historiques. Il s'attache dès lors à mettre en

pratique sur le terrain et traduire dans l'organisation du service les modalités nouvelles du contrôle scientifique et technique de l'État sur les monuments historiques.

La réalisation, autrefois des études préalables, aujourd'hui des « diagnostics », est un préalable essentiel à la détermination la plus pertinente des interventions à réaliser sur le patrimoine monumental. Le décret de 2009 pour le contrôle scientifique et technique de l'État sur les monuments historiques, repris dans la partie réglementaire du Code du patrimoine, donne mission aux DRAC d'indiquer aux porteurs de projets les études scientifiques et techniques à réaliser en préalable à la détermination du programme d'opérations, et de porter à connaissance la documentation disponible. Sur la base des diagnostics ainsi réalisés, la DRAC organise le débat contradictoire des services compétents et transmet une synthèse de ses observations et recommandations à l'opérateur. Cet outil réglementaire donne les moyens, et aussi le devoir, aux services déconcentrés, d'accompagner et valider pas à pas la maturation de tout projet d'intervention sur un monument historique. Le pragmatisme du Code a permis à la CRMH de Normandie d'en faire découler directement ces procédures de travail. Un recul de dix ans permet aujourd'hui de valider la pertinence de cette démarche. Face à l'atomisation des maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'œuvre, il est plus que jamais besoin d'une expertise de l'État au service de la prescription appropriée et anticipée des études qui fonderont le projet de restauration.

Anticiper l'usage

16 h – 16 h 20

Prototypage numérique : une aide à la décision pour le maintien / ou la substitution à l'état de jeu des instruments du musée de la Musique

Sandie Le Conte, ingénieur de recherche au laboratoire du musée de la Musique

Sandie Le Conte est ingénieur de recherche au laboratoire du musée de la Musique depuis 2005. Titulaire d'un doctorat en acoustique, elle développe des outils et méthodes en mesures physiques (acoustiques et mécanique) permettant de caractériser la fonctionnalité des instruments de musique du patrimoine. Elle travaille régulièrement en collaboration avec des restaurateurs et des facteurs d'instruments de musique.

La problématique du maintien en état de jeu est une question récurrente à laquelle sont confrontés tous les musées qui hébergent une collection d'instruments de musique. Les préconisations décrites par les instances internationales telles que l'ICOM varient suivant les corpus instrumentaux. Concernant les instruments à cordes, le principe de précaution est le plus souvent appliqué, à savoir ne pas tendre les cordes, et donc ne pas jouer de ces instruments. Les études sur le comportement des instruments de musique anciens se basent historiquement en grande partie sur des approches analytiques et expérimentales. Ces approches peuvent être représentatives de la réalité à un instant T mais ne sont pas les mieux adaptées pour étudier l'impact de la remise en état de jeu d'un instrument à long terme. Grâce à la réalisation d'une plateforme numérique, la modélisation du comportement statique et dynamique de l'instrument de musique historique en vue d'en optimiser sa conservation et son maintien en état de jeu peut alors être envisagée. L'idée est de développer un modèle multi-paramètres permettant d'objectiver la conservation de ces collections. Le prototypage numérique est devenu un outil standard dans le milieu industriel. L'application de ce type de démarche à des instruments de musique constitue une réelle originalité avec très peu d'études approfondies, tout en étant pleinement justifiée. De par le caractère unique de chaque instrument, la complexité du matériau vivant qu'est le bois ou la grande finesse du travail de lutherie, une démarche de modélisation numérique n'a de sens qu'accompagnée d'une étude de sensibilité du modèle validée par quelques expériences. C'est cette démarche qui sera présentée sur deux cas concrets du musée de la Musique : le luth Laux Maler (xvi^e siècle, E.2005.3.1) et le violoncelle Guarneri (xviii^e siècle, E.1555).

17 h 15

Présentation du concert-conférence par Stéphane Vaiedelich, musée de la Musique - Philharmonie

17 h 45 – 18 h 40

Concert par l'ensemble *La Rêveuse*

Florence Bolton, dessus de viole et basse de viole

Benjamin Perrot, théorbe, vihuela et guitare baroque

Vendredi 22 mars 2019

SESSION 2 – AGIR

9 h – 9 h 10 **Introduction**

Thierry Zimmer, adjoint à la directrice du Laboratoire de recherche des monuments historiques, président de séance

Égyptologue de formation, Thierry Zimmer a soutenu une thèse de 3^e cycle sur Les nécropoles de la rive orientale du Nil en 1983. Après un séjour de sept années dans ce pays, travaillant successivement comme archéologue, professeur de français et de littérature puis directeur de projet tourisme à la SETEC, il rentre en France fin 1990 et passe le concours de conservateur du patrimoine en 1991. Il présente, en 1996, une nouvelle thèse sur Ludovic-Napoléon Lépici (1839-1889). Biographie et catalogue raisonné sous la direction du professeur Bruno Foucart. De 1992 à nos jours, il travaille au sein de différentes conservations régionales des Monuments historiques en tant que conservateur des monuments historiques (Auvergne, Limousin, Île-de-France) et conservateur régional (Limousin), publiant de nombreux articles sur la peinture du XIX^e siècle. Thierry Zimmer est aujourd'hui conservateur général du patrimoine et, depuis le 1^{er} février 2017, directeur adjoint du Laboratoire de recherche des monuments historiques.

9 h 10 – 9 h 30

Des spécimens et des hommes : préserver les collections d'histoire naturelle en fluides en toute sécurité

Sophie Cersoy, maître de conférences, Centre de recherche sur la conservation, Muséum national d'histoire naturelle

Maître de conférences au Centre de recherche sur la conservation (CRC) au sein du pôle « Collections d'histoire naturelle » (Muséum national d'histoire naturelle, Paris), Sophie Cersoy s'intéresse à l'altération des spécimens d'histoire naturelle riches en collagène (collections en fluide, taxidermie). Formée en physique fondamentale à l'École normale supérieure de Cachan et agrégée de sciences physiques, elle s'est spécialisée en science des matériaux à l'université Pierre et Marie Curie (Paris-VI). Pendant sa thèse au Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) puis au Laboratoire d'archéologie moléculaire et structurale (LAMS, Paris-VI), elle a caractérisé la dégradation de la peau de différentes momies à l'aide de techniques d'imagerie chimique. Au cours de son post-doctorat au Muséum, elle a optimisé la préparation de micro-échantillons archéologiques à base de collagène pour leur datation par la technique du carbone 14.

Les collections d'histoire naturelle en fluides constituent à divers égards un patrimoine unique. Archives régionales, nationales ou mondiales d'espèces parfois rares ou disparues, ces collections ont un statut patrimonial tout en étant le support de nombreuses recherches en biologie, systématique, anatomie comparée, médecine humaine et vétérinaire. Reflets de la biodiversité, elles sont aussi des supports pédagogiques, utilisées notamment dans les universités et les hôpitaux. Elles regroupent des collections historiques, pour certaines délaissées depuis plusieurs siècles, et des collections plus récentes en permanente évolution. Elles sont constituées de spécimens entiers, ou de parties de spécimens (animal ou végétal) parfois rares ou disparus, collectés lors d'expéditions. La gestion et la préservation de ces collections particulières font intervenir des acteurs très divers (préparateurs, chargés de conservation, gestionnaires, restaurateurs, chercheurs, etc.) qui ne sont pas toujours formés à ces problématiques. Ils appartiennent à des institutions de structures, tailles et fonctionnements variés : muséums nationaux, musées mixtes, pôles patrimoniaux départementaux ou liés à des universités. Par ailleurs, ces collections sont parfois peu connues voire oubliées et mal documentées au sein de ces institutions. Or la bonne conservation des collections en fluides constitue un réel défi et conditionne l'utilisation qui peut en être faite, que ce soit pour les expositions à destination du public, le maintien de ces collections patrimoniales pour les générations futures, l'utilisation pédagogique des spécimens dans le cursus scolaire et universitaire ou leurs implications dans les projets de recherche (notamment génétiques) réalisées par les scientifiques du monde entier. Les risques associés sont multiples ; le temps, les variations climatiques et la qualité des préparations peuvent provoquer l'altération et la dégradation des pièces (opacification du liquide de conservation, dessiccation, perte des couleurs, dégradation des tissus et de l'ADN). Dans ce cas, aussi bien pour le public que pour les chercheurs, l'intérêt et la valeur du spécimen deviennent moindres. De même, pour

les gestionnaires de collections, les conditions d'hygiène et de sécurité sont remises en cause en cas de fuites de liquides conservateurs, potentiellement toxiques, cancérigènes ou inflammables ; il en est de même lorsque des liquides inconnus doivent être remplacés ou complétés. Afin d'anticiper ces risques, des recherches sont entreprises au sein du Centre de recherche sur la conservation (CRC), dans un pôle dédié aux collections d'histoire naturelle. Elles visent à mieux comprendre la matérialité de ces collections et à proposer à la fois des outils diagnostics et des solutions pour améliorer leur conservation. Nous présenterons ici les premiers résultats de ces recherches, en particulier une méthode d'identification des fluides de conservation (à remplacer ou potentiellement dangereux), sans manipulation ni ouverture des bouchons, basée sur la spectroscopie Raman, non invasive. Nous évoquerons également le premier colloque international qui s'est tenu récemment au Muséum national d'histoire naturelle (pfc 2018, 5-7 décembre 2018), consacré à la préservation des collections en fluides qui, grâce au soutien du ministère de la Culture, a permis de réunir à Paris 140 acteurs issus de 16 pays différents afin de partager leurs expériences et leurs solutions en matière de conservation en fluides.

9 h 35 – 9 h 55

Prévenir l'altération des bétons

Élisabeth Marie-Victoire, ingénieur de recherche, responsable du pôle béton, Laboratoire de recherche des monuments historiques

Élisabeth Marie-Victoire est ingénieur-docteur en sciences des matériaux. Après trois années au sein du Cercle des partenaires du patrimoine (CPP), elle a intégré le LRMH en 1997, d'abord au sein du pôle métal, puis du pôle béton qu'elle a créé et qu'elle dirige depuis 2004. Elle y assure des missions d'expertise au service des monuments historiques, mais aussi d'enseignement et d'encadrement. Elle développe également des recherches sur le patrimoine en béton, sur l'identification des ciments anciens, les outils de diagnostic de la corrosion et de la teneur en eau dans les bétons, et les traitements de restauration/conservation des bétons anciens. Elle a intégré l'USR-3224 du CNRS en 2012. Depuis 1997, elle a mené et contribué à de nombreux projets à l'échelle nationale (CPP, PNRCC, ANR, DIM, PN) et internationale (européens, Getty). Elle est l'auteur de 101 publications. Elle est membre des comités scientifiques des congrès Technoheritage et Concrete Solutions, et du comité éditorial de la revue International Journal of Restoration of Buildings and Monuments. Elle est membre de la commission Construction-Bâtiment du CEFRAFOR et du comité COFREND sur les essais non destructifs pour le Génie civil. Elle est membre expert du Comité scientifique international sur le patrimoine du xx^e siècle (ISC20C) de l'ICOMOS.

La France compte aujourd'hui plus de 850 édifices en béton protégés au titre des Monuments historiques. Le mécanisme d'altération le plus délétère affectant ces monuments est la corrosion des armatures, qui induit un gonflement du béton conduisant à des pertes irrémédiables de matière originelle. Or les épaufrures ne constituent que le stade ultime du processus et la corrosion peut se détecter bien avant l'apparition des premières fissures. Dans le domaine du génie civil, depuis de nombreuses années, des outils d'évaluation non destructive de la corrosion ou des conditions nécessaires à la générer (présence d'eau...) sont développés. Les méthodes les plus courantes sont électrochimiques et sont utilisées en diagnostic ponctuel. Cependant, plusieurs projets ont montré la difficulté d'exploitation et surtout d'extrapolation des données du fait de l'impact de l'environnement (saisons, pluies...), mais aussi des pollutions pouvant affecter le béton (chlorures...). Aussi, depuis plusieurs années, le LRMH étudie une adaptation de ces techniques à un suivi en continu du monument par le biais de capteurs placés temporairement à la surface du béton ou noyés dans le béton. Ces capteurs sont reliés à une centrale d'acquisition interrogeable à distance par téléphone, l'ensemble étant généralement alimenté par des capteurs solaires. Le LRMH explore également différentes alternatives et notamment un nouveau système de capteurs d'alerte conçu par un industriel français et dénommé « lames orphelines ».

10 h – 10 h 20

Les actions d'anticipation dans un jardin historique

Odile Bureau, chef du service Jardins, domaine national de Saint-Cloud

Cheffe de travaux d'art principal du ministère de la Culture, Odile Bureau assure la conservation et la présentation du patrimoine végétal du Domaine national de Saint-Cloud depuis 2011. Elle encadre une équipe de 18 jardiniers, 3 entreprises et une association de réinsertion. Elle intervient sur les 460 ha du parc, tant sur le jardin régulier et paysager que sur la partie boisée. Elle a été précédemment jardinière

en chef au château d'Azay-le-Rideau de 1998 à 2010. Titulaire du master « jardins historiques, patrimoine et paysage », elle enseigne l'initiation à l'art des jardins auprès des agents du Centre des monuments nationaux.

La conservation du patrimoine arboré est basée sur la préservation d'un capital vivant. En effet, l'arbre est un sujet qui grandit et vieillit auprès de nous. Nous assurons à toutes les étapes de sa vie un accompagnement afin d'assurer sa bonne croissance et son bon développement. Les arbres plantés en alignement, installés dans un carré boisé, ou choisis pour une composition paysagère ont des contraintes différentes. De plus, les arbres sont comme les autres êtres vivants soumis aux maladies et subissent les ravages d'attaques d'insectes. Les gestionnaires de jardins doivent donc savoir comment agir de façon préventive dans un environnement en pleine évolution. Les tempêtes et les aléas climatiques imposent des contraintes fortes au patrimoine arboré et il faut aussi prendre en compte la protection du public et prévenir les chutes d'arbres pendant ces épisodes de mauvais temps. Enfin, le travail d'anticipation et de projection sur l'avenir est fondamental afin de prévoir le jardin de demain. Il faut sélectionner aujourd'hui les espèces à planter compatibles avec le réchauffement climatique tout en préservant l'essence d'un jardin dessiné par Le Nôtre, et laisser à nos petits-enfants des arbres remarquables dans le domaine.

10 h 55 – 11 h 15

Anticiper les risques d'un chantier : travaux en site occupé au Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle

David Peyceré, directeur du Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle, Cité de l'architecture et du patrimoine

David Peyceré est conservateur en chef du patrimoine, spécialité archives. Il a travaillé aux archives départementales de la Côte-d'Or, aux Archives nationales (mission permanente auprès du rectorat de Paris et des universités parisiennes), à la DRAC d'Île-de-France (CRMH). Depuis 1995, il est en charge du Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle, fondé par l'IFA et intégré aujourd'hui à la Cité de l'architecture et du patrimoine. Spécialiste des archives d'architecture, il a piloté plusieurs recherches internationales et nationales à leur sujet (projet européen puis recherche sur fonds SIAF sur les archives numériques des architectes ; étude de l'Association des archivistes français sur les tris et éliminations dans les archives des architectes publiée dans La Gazette des archives).

Les travaux qui se déroulent actuellement au Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle (Cité de l'architecture et du patrimoine) sont un chantier subi dont il a fallu anticiper à très court terme les conséquences. Le Centre d'archives est situé dans le socle d'un immeuble de logement social, que son propriétaire a décidé de surélever. L'indispensable renforcement des structures basses impliquait de mettre à la disposition du bailleur social le plateau principal, accueillant bureaux, salle de lecture et une bonne partie des documents graphiques, mais permettait de laisser sur place les trois sous-sols pleins d'archives, pas tout à fait à l'aplomb du lieu d'intervention. L'équipe d'archivistes a donc quitté les lieux tout en laissant pratiquement au contact (et en contrebas) du chantier les deux tiers de sa collection, témoignage incomparable et irremplaçable sur l'architecture française du xx^e siècle. En quelques mois, des contacts extrêmement fructueux avec le Service interministériel des Archives de France et avec la BnF, et surtout l'appui logistique et conceptuel du service de la régie des œuvres du musée des Monuments français (le voisin direct du Centre d'archives dans l'organigramme de la Cité de l'architecture et du patrimoine) ont permis de choisir des options qu'on espère raisonnables. Le chantier de gros œuvre devrait être terminé à la date des journées, ce qui permettra de confirmer – ou non – le bien-fondé des mesures prises, qui seront détaillées dans l'intervention.

11 h 20 – 11 h 40

Anticiper les interventions post-sinistre : retour d'expérience de la formation pratique « Sauvetage des collections en cas d'urgence »

Régis Bertholon, responsable de la filière Conservation-restauration, Haute École Arc, Neuchâtel

Régis Bertholon est diplômé de l'université Panthéon-Sorbonne Paris-I en conservation-restauration des biens culturels en 1985. Spécialisé en objets métalliques archéologiques, il est nommé directeur scientifique de l'IRRAP à Compiègne de 1987 à 1992 et travaille ensuite en tant que chercheur en conservation au Laboratoire EDF-Valecra de 1992 à 1998. Depuis 1995, maître de conférences associé à l'université Panthéon-Sorbonne Paris-I, il est élu maître de conférences en 2001 et enseigne également les questions de déontologie et de méthodologie jusqu'en 2011. Il a également créé et dirigé le département

Métal à l'IFROA (aujourd'hui INP, Paris) de 1992 à 1996. Depuis il poursuit son enseignement à l'INP. Depuis 2011 il est responsable de la filière Conservation-restauration de la Haute École Arc à Neuchâtel, école membre de la HES-SO et partenaire du Swiss Conservation-Restoration Campus (conservation-restauration.he-arc.ch).

Intervenir en cas de sinistre sur des collections n'est pas une expérience commune et l'on peut ajouter, heureusement. Préparer les futurs professionnels du patrimoine à cette situation exceptionnelle est l'objectif d'un module du bachelor en conservation (licence) de la HE-Arc CR de Neuchâtel (Suisse). En collaboration avec les sapeurs-pompiers, la protection civile et la protection des biens culturels, les étudiants organisent le sauvetage incluant la récupération et la stabilisation post-sinistre d'environ 500 objets constituant une collection factice ayant subi soit un incendie, soit une inondation. Constitution des équipes, mise en place d'une chaîne d'intervention et gestion du suivi des objets représentent une expérience pratique très technique mais aussi foncièrement humaine. La communication présentera le retour d'expérience des dix dernières années de ce module de formation.

11 h 45 – 12 h 05

Anticiper un sinistre : gérer un risque d'inondation en formant les équipes

Françoise Camuset, ancien régisseur des œuvres chargé de la conservation préventive au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris

Titulaire d'un DEA d'histoire de l'art et archéologie et d'une licence d'histoire-géographie à l'université Paris-IV, Françoise Camuset enseigne en collège et lycée de 1976 à 1980. Elle intègre les musées de la Ville de Paris en 1980 et jusqu'en 1985, elle est conservateur contractuel au musée Carnavalet puis à la Maison de Victor Hugo, et responsable de la Photothèque des musées de la Ville de Paris. De 1999 à 2018, elle est régisseur des œuvres d'art chargée de la conservation préventive au Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris.

Si la survenue d'un sinistre dans un établissement patrimonial est aléatoire, son anticipation ne l'est pas ! Tout ce qui aura été prévu et préparé en amont sera utile le jour J. L'inverse de la proposition est tout aussi vrai. Former en amont le maximum de personnes est donc nécessaire. Depuis 2010, plusieurs formations sont proposées à l'ensemble du personnel du Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, sur la conservation préventive, le plan de sauvegarde pour les œuvres, l'évacuation des réserves et le matériel disponible. Un exercice annuel de simulation permet leur mise en pratique. Une quarantaine d'agents, tous services confondus, sont alors appelés à évacuer des réserves des objets non patrimoniaux et à tester, dans la réalité, les outils et les méthodes définis dans le plan de sauvegarde : organisation des équipes, itinéraires de circulation, mode d'évacuation et de traçabilité des œuvres, installation de zones de repli. Les crues de la Seine en juin 2016 puis en janvier 2018 ont menacé les collections conservées dans les réserves du sous-sol et ont nécessité leur évacuation vers les espaces du rez-de-chaussée. Ces évacuations ont été réalisées en interne par le personnel du musée et ont montré l'utilité de sa formation préalable. Pour être crédible et efficace, un plan de sauvegarde doit être partagé, transmis et testé : exercices réguliers et formation continue sont donc indispensables pour préparer les agents à travailler ensemble en cas de sinistre.

Vendredi 22 mars 2019

SESSION 2 – AGIR, suite

14 h – 14 h 10 **Introduction**

Judith Kagan, chef du bureau de la Conservation du patrimoine mobilier et instrumental, sous-direction des Monuments historiques et des Espaces protégés, service du Patrimoine, direction générale des Patrimoines, présidente de séance

Conservateur général du patrimoine, Judith Kagan est chef du bureau de la Conservation du patrimoine mobilier et instrumental à la sous-direction des Monuments historiques et Espaces protégés (service du Patrimoine, direction générale des Patrimoines). Précédemment, inspecteur des monuments historiques en charge de la Bourgogne (1987-1997), de la Lorraine (1990-1991), des Antilles et de la Guyane (1992-1994), puis conservateur des monuments historiques à la DRAC de Bourgogne (1998-1999). De 1998 à 2014, co-coordinatrice du module « conservation-restauration » au département des conservateurs de l'Institut national du patrimoine (INP). Depuis 2004, animatrice du groupe d'experts GE1 « Recommandations générales et terminologie » du Comité français de normalisation de la conservation des biens culturels (AFNOR-CNCBC), membre du Comité technique européen CEN TC 346. Depuis 2011, membre du groupe de travail « conservation-restauration » de la direction générale des Patrimoines et coordinatrice du portail « conservation-restauration » et guide des marchés publics et conservation-restauration des biens culturels. Membre de la SFIIC (section française de l'Institut international de conservation), d'ICOMOS-France et du CFHA (Comité français d'histoire de l'art).

14 h 10 – 14 h 30

La vitrine : élément majeur de la sûreté dans la présentation d'un trésor

Éric Blot, commandant de police, conseiller sûreté des patrimoines, inspection des Patrimoines (Mission sécurité, sûreté et accessibilité), direction générale des Patrimoines

Éric Blot est chargé de conseiller l'ensemble des services qui interviennent dans le domaine patrimonial et architectural : en administration centrale, auprès des établissements publics relevant de la direction générale des Patrimoines (Centre des monuments nationaux, écoles d'architecture, etc.) mais également auprès des services déconcentrés (directions régionales des Affaires culturelles/conservations régionales des monuments historiques, unités départementales de l'architecture et du patrimoine, conservateurs des antiquités et objets d'art, architectes en chef des monuments historiques...). Il doit également concevoir, organiser et animer des actions de formation et d'information dans le domaine de la prévention et de la sûreté auprès des architectes des bâtiments de France, des conservateurs des monuments historiques, des personnels responsables de la sûreté et des agents de surveillance et de magasinage dans les établissements culturels, des associations de propriétaires, de la Conférence des évêques de France et du clergé affectataire, des collectivités territoriales, des magistrats... Il doit assister techniquement les propriétaires publics et privés dans l'analyse de la vulnérabilité et des risques des sites et réaliser des audits de sûreté in situ dans les monuments historiques. Précédemment, il avait exercé différentes fonctions dans un syndicat de police, à la Direction de la formation de la police nationale, et enfin comme commandant du corps urbain du commissariat de sécurité publique de Pontault-Combault (Seine-et-Marne).

Dans le projet d'aménagement d'un trésor, les vitrines utilisées pour la présentation des objets sont un élément essentiel de la sûreté du patrimoine. En effet, s'agissant notamment de sites culturels accessibles au public en visite libre, sans aucune présence humaine (agent du patrimoine, guide conférenciers, bénévoles...), la vitrine est souvent tout à la fois le premier et le dernier élément de la protection physique des objets. Sa conception, sa résistance à l'effraction, le choix des matériaux retenus et les techniques d'assemblage sont déterminés par la qualité des objets exposés et l'évaluation des risques : vol et/ou dégradation, situation et configuration du lieu d'exposition, conditions d'exploitation du site de jour et de nuit... Généralement, la problématique de la présentation des objets dans une vitrine est abordée et traitée au moment opportun dans l'étude de création d'un trésor. Malheureusement, une évaluation parfois erronée des risques, des choix esthétiques discutables ou inappropriés, la réutilisation d'une vitrine par souci d'économie hypothèquent gravement la sûreté et donc la conservation des objets, notamment lorsqu'ils sont en métal précieux, voire en or. Bien qu'un vol ou un

cambrilage soit toujours la conséquence de l'accumulation de failles ou de vulnérabilités dans un dispositif global de sûreté, la qualité de la vitrine peut être déterminante dans le passage à l'acte du cambrioleur. Elle peut le dissuader ou l'encourager dans sa démarche malveillante. Les vols majeurs perpétrés au musée d'Art religieux de Fourvière (Lyon) le 13 mai 2017, à la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême le 12 novembre 2017, à Nantes, au musée Dobrée, le 14 avril 2018 illustrent le propos. Dans ce dernier, la qualité des vitrines utilisées témoigne d'une totale inadéquation par rapport à la qualité des objets exposés et des risques de vol.

À l'opposé et à titre d'exemple, sans pour autant constituer une garantie absolue contre le vol ou le vandalisme, les vitrines fortes installées en Vendée, de par leur conception et leur réalisation, la qualité des matériaux utilisés, font que des objets mobiliers précieux peuvent être exposés raisonnablement dans des espaces dépourvus de présence humaine.

14 h 35 – 14 h 55

Plan de sauvegarde : exemple des cathédrales en Occitanie – prévenir les risques en l'absence de personnel permanent

Catherine Gaïch, conservateur des monuments historiques, DRAC Occitanie, site de Toulouse

Issue de la première promotion de l'INP, Catherine Gaïch est chargée de mission au C2RMF à Versailles et titulaire d'un contrat recherche sur le thème de la conservation des collections publiques d'art contemporain en France de 1988 à 1990. Conservateur du musée des Beaux-Arts Denys-Puech à Rodez de 1991 à 1996, elle se spécialise dans le domaine de la sculpture du XIX^e siècle (partenariat avec le musée d'Orsay) et développe à Rodez une politique d'acquisitions et d'expositions en art contemporain. Elle intègre ensuite l'équipe du musée des Augustins de Toulouse en 1996, en tant que conservateur adjoint (chargée des sculptures, du service des publics et des restaurations) avant de rejoindre, en 1999, les Abattoirs à Toulouse, centre d'art et musée de France, un an avant l'ouverture. En 2003, elle devient conseillère pour les musées à la DRAC en Rhône-Alpes, puis en Bourgogne, avant de rejoindre, en 2010, la DRAC Occitanie à Toulouse et le domaine de la conservation régionale des monuments historiques. D'abord chargée de la conservation du patrimoine mobilier des cathédrales et des œuvres protégées au titre des Monuments historiques de l'ancienne région, elle occupe aujourd'hui des fonctions de conservateur des Monuments historiques à la CRMH (site de Toulouse), chargée du suivi de trois départements. De par sa double expérience en musées et monuments historiques, elle s'est spécialisée notamment sur l'aménagement des trésors de cathédrales, après avoir ouvert celui de la cathédrale d'Auch en 2015, après celui de Montauban et la seconde salle de celui d'Albi en 2012.

Propriétés de l'État et affectées au culte, les cathédrales conservent le plus souvent un patrimoine mobilier et monumental d'une grande qualité artistique et historique dont les conditions de conservation, de sécurité et de sûreté ne sont pas toujours correctement assurées. Dans l'ancienne région Midi-Pyrénées, dont les huit départements sont intégrés à la région Occitanie, s'ajoute à ces spécificités l'absence de personnel sur place. En dehors de la présence à temps partiel de sacristains, parfois gardiens, rémunérés par le clergé, les cathédrales sont dépourvues de personnel de l'État dédié à la conservation et à la régie des œuvres, comme dans les musées de France. Dans ce contexte, il s'agit pourtant pour les responsables territoriaux de leur conservation de respecter la réglementation et de tout mettre en œuvre pour assurer la sauvegarde des œuvres majeures dans des édifices souvent très visités (Saint-Étienne de Toulouse, Sainte-Cécile d'Albi, Sainte-Marie d'Auch) et où les risques de tout type sont majeurs. En Occitanie, la DRAC a lancé, dès 2012-2013, les plans de sauvegarde de ses cathédrales grâce à une méthodologie et un phasage pluriannuel, en s'associant le concours d'une spécialiste de la prévention des risques. Un modèle de plan a été en premier lieu élaboré et testé à la cathédrale Saint-Antonin de Pamiers puis dans les sept autres cathédrales. Trois des huit plans sont achevés et attendent une validation. Les autres sont très avancés. Malgré la concertation avec les architectes des bâtiments de France, le clergé et les SDIS, leur finalisation se heurte à des lenteurs et à différents écueils techniques et pratiques qui en retardent la mise en œuvre.

15 h – 15 h 30

Retours d'expérience des Archives nationales et de la BnF sur la mise en place de leurs plans de sauvegarde des biens culturels

Céline Allain, spécialiste en conservation préventive, coordinatrice du plan de sauvegarde des collections de la BnF

Marie Courselaud, chargée de conservation préventive, Centre de recherche et de restauration des musées de France

Spécialiste en conservation préventive, après un master de Paris-I « Conservation-restauration des biens culturels » et un DEA en histoire de l'art, Céline Allain est coordinatrice du Plan de sauvegarde des collections à la Bibliothèque nationale de France depuis 2013. Présidente de la commission nationale de normalisation CN46-10 chargée de normaliser les pratiques en vigueur dans les bibliothèques et les archives de 2013 à 2016, elle a proposé la création d'une norme internationale sur les plans de sauvegarde des collections. Depuis 2015, elle est cheffe du projet pour la rédaction de cette norme au sein du comité technique TC46 de l'ISO et animatrice du groupe français d'experts.

Diplômée d'histoire de l'art, de muséologie et de conservation préventive, Marie Courselaud est actuellement chargée de conservation préventive au Centre de recherche et de restauration des musées de France. Dans ce cadre, elle pilote le projet Plan de sauvegarde des biens culturels pour le réseau des musées de France. Elle a commencé sa carrière comme assistante du conseiller musée à la DRAC Midi-Pyrénées puis comme régisseuse dans différents musées de cette région. Elle travaille sur des chantiers de collections, sur la gestion de réserves et des mouvements d'œuvres. Elle se spécialise en 2010 en conservation préventive et crée une entreprise de conseils, profession qu'elle exerce pendant deux ans (gestion climatique, programmation de déménagement, rénovation de réserves, etc.). En 2011, elle devient la responsable du service de conservation préventive aux Archives nationales. À ce titre, elle est chargée du contrôle et de la surveillance des conditions environnementales, d'élaborer le plan de sauvegarde des Archives nationales, d'assurer plus généralement le développement de la politique de conservation préventive. Elle participe également, pour la direction générale des Patrimoines, l'Institut national du patrimoine ou le Centre national de la fonction publique territoriale, à de nombreuses formations sur la thématique de la conservation préventive. Elle est aussi chargée d'enseignement à Paris-I dans le master de conservation des biens culturels, pour assurer le module sur « La gestion des risques ». Fortement impliquée dans la protection du patrimoine, elle collabore activement aux projets du Bouclier bleu.

La rédaction du PSBC (plan de sauvegarde des biens culturels) est indispensable voire vitale pour un établissement. Il permettra d'anticiper, rationaliser, agir et *in fine* ramener de la maîtrise et du contrôle dans un contexte défavorable. Face à l'imprévisible, aux paradoxes induits par une situation complexe, une part d'adaptation s'impose. Apprendre des sinistres et des exercices entraîne une nécessaire révision du plan de sauvegarde des collections. Les retours d'expérience permettent d'enrichir les procédures, d'améliorer l'organisation, de développer les actions opérationnelles. Le suivi du dispositif de sauvegarde nécessite un engagement fort de toutes les parties prenantes pour assurer son efficacité. À travers leurs expériences respectives, communes et partagées, les Archives nationales et la Bibliothèque nationale de France proposent un retour sur l'expérimentation de leurs dispositifs de sauvegarde dans une démarche d'amélioration continue. Dans cette perspective, de nouveaux outils portés par le ministère de la Culture seront présentés pour soutenir les efforts des personnes en charge du plan de sauvegarde des collections dans leur établissement.

15 h 35 – 15 h 55

Vision nationale de l'état des plans de sauvegarde RETEX

Thierry Burger, conseiller prévention sécurité-incendie des patrimoines, Inspection des patrimoines (Mission sécurité, sûreté et accessibilité), direction générale des Patrimoines

Officier de sapeurs-pompiers, le lieutenant-colonel Thierry Burger est mis à la disposition du ministère de la Culture par la brigade de sapeurs-pompiers de Paris depuis septembre 2016. Il exerce au sein de l'Inspection des patrimoines de la direction générale des Patrimoines la fonction de conseiller sécurité-incendie en charge des monuments historiques et des 20 écoles d'architecture. Dans ce cadre, il assure notamment un suivi des plans de sauvegarde des biens culturels des cathédrales appartenant à l'État (89 édifices).

La sauvegarde des biens culturels au cours d'un sinistre affectant un monument historique constitue un des objectifs du plan Orsec Patrimoine défini par le Code de la sécurité intérieure. Il s'agit d'un outil opérationnel simple, consistant essentiellement à établir des priorités entre les œuvres ou les locaux pour les opérations de déplacement ou de protection en cas de sinistre. Ce document, dont le cadre d'action se situe dans les premiers moments d'un sinistre, doit être réalisé en liaison étroite avec les sapeurs-pompiers. Concernant les monuments historiques de l'État, affectés au ministère de la Culture et plus particulièrement à la direction

générale des Patrimoines (DGP), une note du 10 juin 2016 fixe les grandes lignes de ce plan sans imposer un modèle type. En effet, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde sont propres à chaque établissement et doivent être adaptées à ses spécificités, à ses caractéristiques ainsi qu'aux contraintes des lieux. Le RETEX fait apparaître un taux de réalisation des plans de sauvegarde qui progresse très lentement. Il est primordial de faire prendre conscience aux acteurs qu'il vaut mieux une ébauche de plan plutôt qu'un plan parfait qui ne sera pas applicable le jour J. Par ailleurs, il convient de développer des amorces de mutualisation avec les édifices de proximité soumis aux mêmes exigences. Une défense efficace du patrimoine repose sur plusieurs mesures qui se complètent : la prévention, la prévision, le répertoriage par les sapeurs-pompiers et le plan de sauvegarde des biens culturels.

16 h 30 – 16 h 50

Le comité français du Bouclier bleu et l'exercice de simulation de sinistres organisé en 2018

Jocelyne Deschaux, présidente du Comité français du Bouclier bleu, conservateur général des bibliothèques, directrice des médiathèques du Grand Albigeois

Jocelyne Deschaux est présidente du Comité français du Bouclier bleu (CFBB) depuis 2015. Après 22 ans passés à la tête des collections patrimoniales de la bibliothèque municipale de Toulouse, elle est actuellement directrice des médiathèques du Grand Albigeois, dont la médiathèque Pierre-Amalric d'Albi, pour laquelle elle a obtenu le classement au registre Mémoire du monde de l'UNESCO de la Mappa mundi d'Albi, l'une des deux plus anciennes cartes du monde.

Le Comité français du Bouclier bleu, relais en France du Blue Shield International, rassemble les professionnels des musées, archives, bibliothèques, monuments historiques, etc. (à titre individuel ou institutionnel), ainsi que ceux du secours, et travaille sur la protection du patrimoine culturel face aux sinistres. Le CFBB a pour mission d'informer, de sensibiliser et de former à la fragilité du patrimoine culturel, mais également de susciter, favoriser, accompagner et promouvoir toutes les actions de prévention et d'intervention d'urgence. Il prône l'anticipation maximale ; pour cela, la rédaction et la mise en œuvre dans les établissements de plans d'urgence (prévention et prévision de tout type de sinistre) sont primordiales. Le CFBB propose des offres de formation spécifiques sur ces thématiques. Dans ce cadre, le CFBB a organisé en octobre 2018 en Ariège un exercice de simulation de sinistres (incendie, inondation), en coopération avec le SDIS 09. Cet exercice a été extrêmement fructueux tant pour les membres du Bouclier bleu (formation par exemple à la manipulation des objets de tout type de matériaux brûlés, mouillés ou humides), que pour les pompiers eux-mêmes qui ont découvert que le patrimoine culturel est fragile, et que la réaction face à un sinistre sur du patrimoine doit être appropriée. Un film documentaire de sensibilisation a été réalisé à l'occasion de cet exercice, comme outil pédagogique, afin de sensibiliser tous les professionnels du patrimoine à ces thématiques.

16 h 55 – 17 h 15

Évaluer les besoins culturels après une catastrophe : le mécanisme international PDNA

Giovanni Boccardi, chef de l'Unité de préparation et des réponses aux situations d'urgence, Secteur de la Culture, Unesco

Giovanni Boccardi est le chef de l'Unité de la préparation et des réponses aux situations d'urgence dans le secteur de la Culture. Ses responsabilités consistent à coordonner et à soutenir l'action menée par l'Organisation afin d'assister les États Membres à se préparer et faire face aux crises liées à des conflits armés ou à des catastrophes naturelles, dans le domaine de la culture. Giovanni Boccardi est diplômé en architecture de l'Université de Rome (Italie) et a obtenu une maîtrise en environnement bâti de l'Université College of London (Royaume Uni). Il a travaillé pour l'Unesco à différents postes depuis 1994.

Le contexte post-catastrophe est un environnement complexe, qui exige une évaluation rapide de l'impact des effets de la catastrophe comme base des interventions urgentes et de l'élaboration d'un plan de relèvement à long terme où la réduction des risques de cataclysmes est explicitement envisagée. De tels cadres exigent le soutien et la coordination efficaces d'un grand nombre d'acteurs nationaux et internationaux. Les processus de relèvement post-catastrophe sont souvent caractérisés par une multiplicité d'évaluations des besoins et d'exercices de planification menés en parallèle par différents organismes. Afin de favoriser de meilleures synergies et d'apporter un soutien mieux coordonné aux partenaires nationaux, l'évaluation des besoins après un événement dramatique d'ampleur (PDNA) a été créée en 2008 en tant que protocole d'action commun des Nations unies, de l'Union européenne et de la Banque mondiale. Le chapitre culturel du PDNA a été élaboré par

l'Unesco en 2014. Il décrit une méthodologie innovante d'évaluation unique pour couvrir les impacts sociaux, économiques et gouvernementaux d'une catastrophe, spécifique au secteur culturel. Depuis 2015, l'Unesco a coordonné, en coopération avec ses partenaires nationaux, un nombre de ces évaluations, et acquis progressivement des expériences du terrain qui peuvent être profitables pour d'autres pays confrontés à des catastrophes.

BIBLIOGRAPHIE DE RÉFÉRENCE

Jean Luquet

GOSSELIN, Sébastien et LUQUET, Jean. « Retour au musée ? La place des archives dans les présentations permanentes du Musée Savoisien ». Dans *La Gazette des archives*, n°249, « Les archivistes au centre du patrimoine culturel, actes du VIII^e colloque des archivistes de l'arc alpin occidental », 2018, p. 89-99.

LUQUET, Jean. « Les archives de Savoie, invitation à une lecture européenne de l'Histoire ». *Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Savoie*, 9^e série, t. II, 2015, p. 61-80.

Anthony Pontabry

Art e Dossier n°70 Luglio-agosto 1992 « due allori per un *Bronzino* ». (les panneaux avec Saint André et Saint Bartholomé de l'Académie de San Luca à Rome)

La restauration du « Mariage de la Vierge » du Pérugin, en collaboration avec F. Dijoud, D. Jaunard, P. Mandron et E. Martin. Ed. Alain de Gourcuff, 1995.

La renaissance italienne à la Grande Galerie du Louvre ; p. 204 « une nouvelle solution de présentation pour le Dieu le Père bénissant de *l'atelier de Raphaël* » en collaboration avec Nathalie Volle du C2RMF, *Techné*, n°13 – 14, 2001.

La restauration du Retable de la Passion du Maître à l'œillet de Baden, en collaboration avec Jacqueline Bret, Myriam Eveno et Daniel Jaunard, *Bulletin des Musées de Dijon*, n°6, 2000.

La restauration de *l'Apothéose d'Hercule* de François Lemoyne au Château de Versailles, en collaboration avec Frédérique Maurier, restauratrice. Ed. Alain de Gourcuff, 2001.

Château de Versailles, le plafond de Mercure. Salon des Nobles de la reine. Histoire d'une restauration, p. 71 : « retrouver l'unité perdue », en collaboration avec les restaurateurs du Groupement. Edition spéciale de *Connaissance des Arts*, 2003.

L'Antichambre du Grand Couvert ; fastes de la table et du décor à Versailles, p. 82 : « la restauration des peintures ». Ed. Alain de Gourcuff, 2010.

Emmanuel Pous

Articles R621-19 à R621-22 du Code du patrimoine.

Voir les pages:

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Travaux-sur-un-objet-un-immeuble-un-espace/Intervenir-sur-un-immeuble/Les-immeubles-classes>

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Travaux-sur-un-objet-un-immeuble-un-espace/Intervenir-sur-un-immeuble/Les-immeubles-inscrits>

Sur www.legifrance.gouv.fr :

[Le contrôle scientifique et technique des travaux sur les immeubles classés - articles R 621-18 à 24 du code du Patrimoine](#)

[Le contrôle scientifique et technique des travaux sur les immeubles inscrits - articles R 621-63 à 68 du code du Patrimoine](#)

Voir aussi :

Sandie Le Conte

VIALA, R. *Outil d'aide à la décision pour la facture d'instruments de musique à cordes*. Thèse de doctorat. Dijon : université Bourgogne Franche-Comté, 2018.

KONOPKA, Daniel, EHRLICH, Stefan & KALISKE, Michael. « Hygro-mechanical investigations of clavichord replica at cyclic climate load: Experiments and simulations ». *Journal of Cultural Heritage*, 10.1016/j.culher.2018.07.006. (2018).

LE MOYNE, S., LE CONTE, S., OLLIVIER, F., FRELAT, J., BATAULT, J.-C, and VAIEDELICH, S. « Restoring to functioning condition a harpsichord of XVIIth century: a numerical and experimental study ». *Journ. of the Acoust. Soc. of Am*, 131 (1), 2012, p. 888-896.

LE CONTE, S., LE MOYNE, S., OLLIVIER, F., VAIEDELICH, S. « Using mechanical modelling and experimentation for the conservation of musical instruments ». *Journal of Cultural Heritage*, 13 (3), 2012, p. 161-164.

LE CONTE, S., VAIEDELICH, S. « Conservation préventive des instruments de musique à cordes maintenus en état de jeu : évolution des propriétés mécaniques du bois mis en vibration en environnement thermique et hygrométrique variable ». *Techné*, numéro spécial, 2008.

Sophie Cersoy

HERBIN, M. « La conservation des collections en fluide ». *CeROArt* [Online], HS | 2013 : <https://journals.openedition.org/ceroart/3432>.

«Standards in the Care of Wet Collection». Cloth Makers Foundation Expert Workshop on Benchmark Standards for the Preservation on Wet Collections : <http://conservation.myspecies.info/node/33>, 2014.

SIMMONS, J.E. *Fluid Preservation: A Comprehensive Reference*. Lanham (MD) : Rowman & Littlefield, 2014.

« Conservation des collections d'Histoire naturelle en fluides : retours d'expériences et perspectives ». Présentations orales du colloque pfc 2018 : <https://pfc2018.sciencesconf.org/program/details>, 2018.

Élisabeth Marie-Victoire

MARIE-VICTOIRE, É., BOUICHOU, M. « Paris XVIe, la restauration des façades du Palais d'Iéna : Le nettoyage et traitements de la corrosion des armatures ». *Monumental*, semestriel 2, décembre 2018, p. 39.

MARIE-VICTOIRE, É., BOUICHOU, M., JOURDAN, H. *et Al.* «Moisture and salt ingress monitoring in concrete by resistivity and evanescent field dielectrometry techniques». Dans *International symposium non-destructive testing in civil engineering (NDT-CE)*. Berlin, 15-17 sept. 2015, NDT.net, The e-journal of nondestructive testing, 20 (11).

MARIE-VICTOIRE, É., BOUICHOU, M. «Conservation of ancient reinforced concrete: problematics and challenges». Dans *TechnoHeritage*, 2017, proceedings of the 3rd International Congress Science and Technology for the Conservation of Cultural Heritage, Cadix, 21-24 mai 2017, p. 49.

MARIE-VICTOIRE, É., BOUTEILLER, V., SCHNEIDER, J., ANDRADE, C. « Influence des conditions de mesure et de la contamination initiale du béton, sur les valeurs de résistance de polarisation mesurées avec un Gecor6 ». Dans *Diagnobéton : auscultation et instrumentation des ouvrages de Génie civil*, Toulouse, 19-20 mars 2014, *Annales du bâtiment et des travaux publics*, 66 (1-2-3), p. 130-135.

MARIE-VICTOIRE, É., PROUST, A., L'HOSTIS, V., VALLOT, F. «Comparative study of techniques to evaluate the corrosion activity of rebars embedded in concrete». Dans Grantham, M., Mechtcherine, V. & Schneck, U. (éd.). *Concrete solutions: proceedings of the 4th international conference on concrete repair*, Dresde, 26-28 sept. 2011, p. 377-386.

Françoise Camuset

CAMUSET, Françoise. *Exercice de simulation de sauvetage d'objets le 29 juin 2017*. 2017.

CAMUSET, Françoise. *Bilan de l'évacuation des œuvres pendant la crue du 2 au 4 juin 2016*. 2017.

CAMUSET, Françoise. *La Conservation préventive. Formation Plan de sauvegarde du Petit Palais, Niveau Initiation*. 2015.

CAMUSET, Françoise. *L'Évacuation des réserves des sous-sols. Formation Plan de sauvegarde du Petit Palais, Niveau Perfectionnement*. 2014.

CAMUSET, Françoise. « Élaboration du plan de sauvegarde pour les œuvres du Petit Palais ». *Conservation-Restauration des biens culturels*, n°29-2011, p. 41-48.

Céline Allain

ALLAIN, Céline, VALLAS, Philippe. « Garder les collections en vie : L'inondation du 12 janvier 2014 à la BnF, un enseignement pour l'évolution du plan d'urgence », intervention, colloque IFLA, Lyon, 2014.

ALLAIN, Céline. « Des normes de rédaction pour les plans d'urgence (bibliothèques, archives, musées) ». *Trajectoire*, nov.-déc. 2014, janv. 2015, n°168, p. 4.

ALLAIN, Céline. «Lesson Learnt in an Emergency: Sorting channels for efficient actions». Dans *Emergency! Preparing for disasters and confronting the unexpected in conservation, joint 44th annual meeting & 42nd annual conference, may 13-17th 2016*. Montréal, Canada, palais des Congrès, AIC CAC-ACCR-CAC, 2016.

ALLAIN, Céline. « Les futures lignes directrices de la norme ISO pour la sauvegarde des collections ». *Musées résilients*, Colloque organisé le 20 juin 2018 au Musée départemental Arles antique, par l'Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture et de l'Institut de prévention et de gestion des risques urbains.

Conseil international des archives : Comité sur la prévention. « ICA Étude 11 : Principes directeurs pour la prévention et le contrôle des sinistres », ICA, 2011. Disponible sur : http://www.ica.org/sites/default/files/ICA_Study-11-Disaster-prevention-and-control-in-archives_FR.pdf

« Gérer les risques pour le patrimoine : prévention et préparation aux situations d'urgence. Des risques du quotidien aux risques majeurs ». Séminaire de formation de l'Institut méditerranéen des métiers du patrimoine (I2MP), Marseille, 17-20 novembre 2015. Paris, Institut national du patrimoine, 2015 (Dossier de formation permanente, n°664).

MICHALSKI, Stefan, PEDERSOLI, José Luiz Jr. *La Méthode ABC pour appliquer la gestion des risques à la préservation des biens culturels* [en ligne]. Ottawa, Institut canadien de conservation ; ICCROM, 2016, 175 p.

STEPHANT, Jean-Paul. *La Sécurité incendie dans les bâtiments publics*. Voiron : Territorial, coll. « Dossier d'experts », 2014.

TANDON, Aparna. *Endangered heritage : emergency evacuation of heritage collections* [en ligne]. Paris/Rome : Unesco/Iccrom, 2016.

TANDON, Aparna. *First aid to cultural heritage in times of crisis, Handbook*. Rome/Amsterdam : Iccrom/Prince Claus Fund for Culture and Development, 2018.

TANDON, Aparna. *First aid to cultural heritage in times of crisis, Toolkit*. Rome/Amsterdam : Iccrom/Prince Claus Fund for Culture and Development, 2018.

UNESCO. *Planification en vue des catastrophes : prévention, préparation, réaction, reprise des activités*. Extrait du site dédié à la conservation préventive du patrimoine documentaire : http://webworld.unesco.org/safeguarding/en/pdf/txt_sini.pdf.

Thierry Burger

Voir les pages consacrées au plan de sauvegarde des biens culturels sur <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration>

et sur <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Securite-Surete>

Voir le dossier documentaire, pages 39 et 40.

Jocelyne Deschaux

DESCHAUX, Jocelyne, ARNOULT, J.-M., LABARRE, A. et ODDOS, J.-P. (collab.). *La Restauration des livres manuscrits et imprimés : principes et méthodologie*. Paris : DLL- BN, 1992.

« La restauration ». Dans ODDOS, J.-P. (dir.). *La Conservation, principes et réalités*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1995.

« Estampillage, marquage et protection antivols des documents patrimoniaux ». Dans *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques*. Paris : DLL, 1998.

Prescriptions de conservation des documents graphiques et photographiques dans le cadre des expositions : norme AFNOR CG46/CN40 Z 40-010, juin 2002.

L'Évaluation de l'état physique d'une collection d'archives ou de bibliothèque : norme AFNOR CG46/CN40 Z 40-11, octobre 2005.

« Les plans d'urgence dans les bibliothèques : mise en œuvre en cas de sinistre ». *Bulletin des bibliothèques françaises*, n°1, 2009, p. 47-52.

« La conservation au jour le jour et la prévention en matière de patrimoine écrit ». *Bulletin de l'ABCF (Association des bibliothèques catholiques de France)*, n°139, avril 2009.

« Le plan de conservation : un mythe en bibliothèque ? ». *Bibliothèque(s), Revue de l'association des bibliothécaires de France*, n°52, octobre 2010, p. 36-38.

« Comment conserver les collections patrimoniales ? ». Dans *Gérer des collections patrimoniales*. (Boîte à outils, n°26). Lyon : ENSSIB, 2012.

« La protection du patrimoine en danger (guerre ou catastrophe) : Le Bouclier bleu ». Dans « Musées et patrimoine dans la tourmente de la guerre civile ». *Musées et collections publiques de France*, n°171, novembre 2015, p. 39-41.

« Protéger le patrimoine culturel : le Bouclier bleu : de la prévention à l'intervention ». Dans « Patrimoine en danger ». *Bulletin des bibliothèques de France*, décembre 2015, n°7, p. 59-68.

« Le Comité français du Bouclier bleu ». *Revue du Tarn*, hiver 2016, n°244, p. 181-187.

« Flood-related Impacts on Cultural Heritage / Le patrimoine culturel face aux inondations ». Dans VINET, Freddy (dir.). *Floods. Risk Knowledge / Connaissance et gestion des inondations*. Londres/Oxford : ISTE Press / Elsevier, 2017.

Sophie Abraham/Giovanni Boccardi

Documents issus des travaux du Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (GFDRR - "Facilité Mondiale pour la Prévention des Risques de Catastrophes et le Relèvement" - partenaires Banque Mondiale et ONU)

[Guide de l'évaluation des besoins après une catastrophe – Volume A \(2013\)](#)

[Guide de l'évaluation des besoins après une catastrophe – Volume B – Secteur de la Culture \(2014\)](#)

[Guide de préparation de cadre de relèvement post-catastrophe \(2015\)](#)

DOSSIER DOCUMENTAIRE

En complément des éléments remis par les intervenants des journées professionnelles conservation-restauration 2019, le groupe conservation-restauration a souhaité, outre des informations générales, mettre à disposition des participants des informations émanant des institutions ou associations professionnelles sur leurs activités en rapport avec le thème de l'année.

Actualités du groupe conservation-restauration

Pascal Liévaux et Judith Kagan

Le groupe conservation-restauration a poursuivi le plan d'action fixé en 2016 :

- coordination des métiers de la restauration du patrimoine pour la direction générale des Patrimoines ;
- réunions régulières de la conférence des écoles de formation dans le domaine de la conservation-restauration au grade de master : homogénéisation du titre du diplôme en « conservation-restauration des biens culturels » (réalisée), relance de la validation des acquis de l'expérience, mise en place d'un référentiel commun ;
- contribution à l'évolution de la définition des métiers d'art et des fiches métiers produites par l'Institut national des métiers d'art (INMA) : fiche métier de la restauration produite en octobre 2017, fiches facture d'orgue, facture d'harmonium et métiers de l'architecture en cours de validation ou de rédaction ;
- suivi de l'étude socio-économique des métiers de la restauration commandée, fin 2018, par le département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) et le département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique (DPRPS) après l'étude préalable réalisée en 2017. 60 professionnels seront interrogés dans le cadre de cette étude. Achèvement prévu en octobre 2019 ;
- achèvement en octobre 2018 de la fiche pratique « métiers de la restauration du patrimoine – statuts, conditions d'exercice et fiscalité » mise en ligne sur le portail conservation-restauration et diffusée aux DRAC et organismes divers (chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers et de l'artisanat, centres d'impôts des entreprises, URSSAF) ;
- soutien à la recherche en conservation-restauration et la diffusion de ses résultats (soutien aux revues, aux manifestations scientifiques et formations, etc.) ;
- achèvement de la mise à jour du guide pratique « marchés publics de conservation-restauration de biens culturels », 2019. Depuis 2015, un groupe de travail associant les services métiers, le secrétariat général du ministère de la Culture et les associations professionnelles a permis de revoir en profondeur le plan du guide, d'actualiser, en fonction de l'évolution des textes, les informations relatives aux procédures et à la jurisprudence, aux avenants, à l'exécution et à la fin du marché et d'ajouter des annexes sur la question des assurances et sur les clauses de cessions de droits pour le rapport d'intervention. Le guide a été actualisé en février 2019 pour être conforme au code de la commande publique.

Le guide sera accompagné de documents téléchargeables séparément :

- Lexique, version 2019-1 (mise à jour à prévoir du fait de la révision de la norme européenne EN 15898 Termes généraux de la conservation-restauration)
- Modèle de clause-type de cession de droits d'auteur dans le cadre d'un marché public, version 2016

Documents à paraître en 2019 :

- Cadre-type d'un règlement de consultation/Avis d'appel à la concurrence (AAC)
- Cadre-type d'un cahier des charges

Ces documents seront travaillés avec l'aide d'un musée national, d'un musée territorial, d'une conservation régionale des monuments historiques, d'un service d'archives et d'un service d'archéologie confrontés à la mise en œuvre des marchés publics de conservation-restauration.

Rendez-vous sur : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration>

Un peu de terminologie

Extrait de la norme qui sera traduite et publiée en 2019 prEN 15898 par le CEN /TC 346

Conservation of cultural heritage — Main general terms and definitions

Erhaltung des kulturellen Erbes — Allgemeine Begriffe

Conservation du patrimoine culturel — Principaux termes généraux et définitions

3.4 Preventive conservation terms - Termes relatifs à la conservation préventive

3.4.5 risk assessment (en)

appréciation des risques (fr)

Risikobeurteilung (de)

process of identification, analysis and evaluation of risks that might alter significance

Note 1 to entry: Risk assessment is part of the overall process of “risk management” [ISO/IEC Guide 73:2009, 3.4.1 [24]].

3.4.5 appréciation des risques (fr)

risk assessment (en)

Risikobeurteilung (de)

processus d'identification, d'analyse et d'évaluation des risques susceptibles de modifier l'intérêt patrimonial

Note 1 à l'article : L'appréciation des risques fait partie du processus global de « Management du risque » [Guide ISO/IEC 73:2009, 3.4.1 [49]].

3.4.6 emergency preparedness (en)

plan de prévention des risques (Syn.) (fr)

Notfallvorsorge (de)

measures and actions taken in advance to mitigate the effects of possible destructive events and to prepare for an effective response

Note 1 to entry: This includes drawing up an emergency plan

Note 2 to entry: The effective emergency response contains series of decisions and/or actions taken in context

3.4.6 plan de sauvegarde (fr), plan de prévention des risques (Syn.) (fr)

emergency preparedness (en)

Notfallvorsorge (de)

mesures et actions prévues à l'avance en vue d'atténuer les effets d'événements destructeurs éventuels et de préparer une réponse efficace

Note 1 à l'article : Il comprend l'élaboration d'un plan d'urgence

Note 2 to entry : The effective emergency response contains series of decisions and/or actions taken in context

ANTICIPER - CONNAÎTRE ET PREVOIR

Conservation des biens culturels – Normes publiées (janvier 2019)

Les normes françaises suivantes ont été publiées par AFNOR suite aux décisions correspondantes prises par la commission de normalisation AFNOR/CN CBC « Conservation des biens culturels ». Il s'agit soit de normes françaises établies par les professionnels concernés pour répondre à des besoins reconnus par les parties intéressées en France (référencées NF X xxx ou XP X xxx), soit de normes européennes établies par le comité technique CEN/TC 346 « Conservation du patrimoine culturel » par les professionnels concernés en Europe et reprises comme normes françaises par AFNOR (référencées NF EN xxx ou XP CEN/TS xxx).

Recommandations générales et terminologie

NF EN 15898 (X 80-004) – Décembre 2011 – **nouvelle version en cours de publication en 2019**

Conservation des biens culturels – Principaux termes généraux et définitions correspondantes

NF EN 16853 (X 80-040) – Juillet 2017

Conservation du patrimoine culturel – Processus de conservation – Prise de décisions, programmation et mise en œuvre

NF EN 16095 (X80-013) – Septembre 2012

Conservation des biens culturels – Constater l'état du patrimoine culturel mobilier

NF EN 16096 (X80-014) – Septembre 2012

Conservation des biens culturels – Évaluation et rapport sur l'état du patrimoine culturel bâti

Protection des collections – Construction et aménagement des bâtiments

NF EN 16893 (X 80-041) – Février 2018

Conservation du patrimoine culturel – Spécifications pour l'emplacement, la construction et la modification des bâtiments et des salles destinés au stockage ou à l'utilisation de collections

NF EN 15999-1 (X 80-016-1) – Avril 2014

Conservation des biens culturels – Guide pour la gestion des conditions environnementales – Recommandations pour les vitrines destinées à exposer et préserver des biens culturels

Partie 1 : exigences générales

XP X 80-002 (X 80-002) – Décembre 2007

Conservation des biens culturels – Recommandations pour concevoir, aménager, choisir et utiliser une vitrine d'exposition de biens culturels

NF EN 16141 (X80-001) – Décembre 2012

Conservation des biens culturels – Recommandations pour la gestion des conditions d'environnement des biens culturels – Pôle de conservation/ définitions et caractéristiques des espaces permettant la conservation et l'exploitation des biens culturels

XP CEN/TS 16163 (X80-020) – Mai 2014

Conservation du patrimoine culturel – Lignes directrices et procédures concernant le choix d'un éclairage adapté pour les expositions en intérieur

NF EN 16790 (X80-031) – Août 2016

Conservation du patrimoine culturel – Gestion de lutte intégrée contre les nuisibles (IPM) pour la protection du patrimoine culturel

NF EN 16883 (X 80-034) – Juin 2017

Conservation du patrimoine culturel – Principes directeurs pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments d'intérêt patrimonial

NF EN 15759-1 (X 80-011-1) – Janvier 2012

Conservation des biens culturels – Environnement intérieur – Partie 1 : Recommandations pour le chauffage des églises, chapelles et autres édifices culturels

NF EN 15759-2 (X 80-011-2) – Janvier 2018

Conservation du patrimoine culturel – Climat intérieur – Partie 2 : gestion de la ventilation pour la protection des bâtiments et des collections appartenant au patrimoine culturel

Transport et emballage

NF EN 15946 (X 80-017) – Octobre 2011

Conservation des biens culturels – Principes d'emballage pour le transport

NF EN 16648 (X80-019) – Octobre 2015

Conservation du patrimoine culturel – Méthodes de transport

Sites archéologiques

NF EN 16873 (X80-032) – Décembre 2016

Conservation du patrimoine culturel – Lignes directrices pour la gestion du bois gorgé d'eau sur les sites terrestres présentant un intérêt archéologique

Matériaux

NF EN 16085 (X80-018) – Septembre 2012

Conservation des biens culturels – Méthodologie d'échantillonnage des matériaux – Règles générales

Matériaux inorganiques poreux

NF X 80-003 (X 80-003) – Décembre 2008

Conservation des biens culturels – Méthodes d'essai – Évaluation de l'effet d'un traitement sur les matériaux inorganiques poreux par la mesure de la largeur de la rayure

NF EN 15757 (X 80-009) – Novembre 2010

Conservation des biens culturels – Spécifications applicables à la température et à l'humidité relative pour limiter les dommages mécaniques causés par le climat aux matériaux organiques hygroscopiques

NF EN 15758 (X 80-010) – Novembre 2010

Conservation des biens culturels – Méthodes et instruments de mesure de la température de l'air et de la surface des objets

NF EN 15801 (X 80-005) – Janvier 2010

Conservation des biens culturels – Méthodes d'essai – Détermination de l'absorption d'eau par capillarité

NF EN 15802 (X 80-006) – Janvier 2010

Conservation des biens culturels – Méthodes d'essai – Détermination de l'angle de contact statique

NF EN 15803 (X 80-007) – Mars 2010

Conservation des biens culturels – Méthodes d'essai – Détermination de la perméabilité à la vapeur d'eau (dp)

NF EN 15886 (X 80-008) – Novembre 2010

Conservation des biens culturels – Méthodes d'essai – Mesurage chromatique des surfaces

NF EN 16242 (X80-021) – Mai 2013

Conservation des biens culturels – Modes opératoires et instruments de mesure de l'humidité de l'air et des échanges d'humidité entre l'air et les biens culturels

NF EN 16302 (X80-022) – Février 2013

Conservation des biens culturels – Méthodes d'essai – Mesurage de l'absorption d'eau par la méthode à la pipette

NF EN 16322 (X80-023) – Novembre 2013

Conservation du patrimoine culturel – Méthodes d'essai – Détermination des propriétés de séchage

NF EN 16455 (X80-026) – Novembre 2014

Conservation du patrimoine culturel – Extraction et détermination des sels solubles dans la pierre naturelle et les matériaux associés utilisés dans le patrimoine culturel

NF EN 16515 (X80-027) – Mai 2015

Conservation du patrimoine culturel – Lignes directrices pour la caractérisation de la pierre naturelle utilisée dans le patrimoine culturel

NF EN 16572 (X 80-024) – Décembre 2015

Conservation du patrimoine culturel – Glossaire des termes techniques relatifs aux mortiers de maçonnerie et aux enduits utilisés dans le domaine du patrimoine culturel

NF EN 16581 (X80-028) – Février 2015

Conservation du patrimoine culturel – Protection de surface des matériaux inorganiques poreux – Méthodes d'essai en laboratoire pour l'évaluation des performances des produits hydrofuges

NF EN 16682 (X80-029) – Avril 2017

Conservation du patrimoine culturel – Méthodes de mesurage de la teneur en humidité, ou teneur en eau, des matériaux du patrimoine culturel immobilier

NF EN 16782 (X80-030) – Juin 2016

Conservation du patrimoine culturel – Nettoyage des matériaux inorganiques poreux – Techniques de nettoyage au laser des biens culturels

NF EN 17036 (X 80-042) – Juin 2018

Conservation du patrimoine culturel – Vieillesse artificielle par rayonnement solaire simulé de la surface de matériaux inorganiques poreux traités ou non traités

NF EN 17114 (X 80-043) – Novembre 2018

Conservation du patrimoine culturel – Protection de surface des matériaux inorganiques poreux – Fiches de données techniques et chimiques des produits hydrofuges

Retrouver toutes les normes publiées ou en projet :

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Normalisation/Normalisation-de-la-conservation-du-patrimoine-culturel-CEN-TC-346-AFNOR-CNCBC>

<https://norminfo.afnor.org/structure/afnorcncbc/conservation-des-biens-culturels/57122>

Pages Conservation-restauration

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration>

Mises à jour 2017-2018 : actualités – formations et acteurs – normalisation – journées professionnelles

Plan du site

Actualité

Principes et méthodes

- Organismes, chartes et recommandations internationales
- Législation, réglementation et recommandations nationales
- Marchés publics (en cours d'actualisation)

Normalisation

- Normalisation de la conservation du patrimoine culturel (CEN/TC 346 AFNOR CNCBC)
- Normalisation de la conservation des documents (GC 46/CN 10)

Acteurs

- Laboratoires de recherche en conservation des biens culturels
- Acteurs professionnels de la conservation-restauration des biens culturels

Formations

- Formation initiale
- Formation continue des professionnels du patrimoine
- Offre de formation de la direction générale des Patrimoines
- Formation internationale

Ressources documentaires (refonte prévue en 2019)

- Bibliographies
- Vocabulaires
- Bibliothèques, médiathèques et centres de documentation
- Bases de données
- SITOthèque
- Fiches pratiques, livres et revues
- Outils en ligne

Plan de sauvegarde des biens culturels

(redirection vers <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Securite-Surete>)

Journées professionnelles

- Conserver et restaurer le patrimoine culturel, des pratiques et des métiers en évolution (vidéos des 8^e journées professionnelles 2018)
- Innover pour conserver : recherche et développement en conservation-restauration des biens culturels (vidéos des journées professionnelles 2017)
- Conserver malgré tout ? Limites et défis (vidéos des journées professionnelles 2016)
- Agir ensemble pour les patrimoines. Sensibiliser les publics à la conservation-restauration (vidéos des journées professionnelles 2015)
- S'unir pour préserver les patrimoines (vidéos des journées professionnelles 2014)
- Le patrimoine, ça déménage ! (vidéos des journées professionnelles 2013)
- Architecture et conservation préventive (vidéos des journées professionnelles 2012)
- Patrimoines et conservation préventive ; Pratiques comparées et nouveaux enjeux (2011)

Le site, mis à jour régulièrement, accueille les actualités liées à l'ensemble des partenaires impliqués dans la conservation-restauration

Contact : judith.kagan@culture.gouv.fr et servane.cotereau@culture.gouv.fr

Pages Patrimoine des bibliothèques/Gérer le patrimoine en bibliothèque

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Patrimoine-des-bibliotheques/Gerer-le-patrimoine-en-bibliotheque>

Conservation-restauration

La charte de la conservation dans les bibliothèques

Publié le 22.01.2018

La charte de la conservation dans les bibliothèques a été élaborée en 2011, dans un cadre interministériel, par le service du livre et de la lecture au ministère de la Culture, et par la mission de l'information scientifique et technique et des réseaux documentaires au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'un des principaux objectifs de cette charte est de fournir un cadre méthodologique aux responsables de collections et de conservation, dans leurs interventions quotidiennes comme dans les relations qu'ils sont conduits à nouer avec leurs divers partenaires. Elle fixe les grandes orientations vers lesquelles doit tendre la politique de conservation et de conservation-restauration au sein du projet scientifique et culturel de l'établissement.

La Charte vise aussi à promouvoir une déontologie fondée sur la définition de standards d'excellence et de bonnes pratiques communes, dans un contexte général de diversification des bibliothèques, de recomposition des collections, de renouvellement des métiers. C'est pourquoi elle a été conçue pour s'appliquer à tous les types de bibliothèques, à toutes les collections (qu'elles soient patrimoniales ou courantes), à tous les types de documents (physiques ou numériques). Elle s'adresse aux responsables de collections, quels qu'ils soient. Document ministériel, la Charte pourra être adjointe aux conventions et aux contrats passés par l'État avec les bibliothèques de son domaine d'intervention ou avec des tiers.

C'est sur la base d'une libre adhésion que les acteurs de la conservation, publics ou privés, sont invités à adhérer à cette Charte. Celle-ci constituera cependant pour ceux qui l'auront signée un engagement pour une conservation exigeante.

En 2018, les villes de Nancy et de Lille ont adhéré à la Charte.

À télécharger [Charte de la conservation dans les bibliothèques pdf - 128 Ko](#)

Pages Archives

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archives>

Conserver

Restauration et traitement d'archives

Conservation préventive des archives

Bâtiments d'archives

Contenu

Évaluation des pratiques de conservation préventive

Lutter contre les moisissures et les insectes

Restauration des sceaux

Restauration des documents papiers et parchemins

Désinfection des collections

Littérature grise : préservation des documents d'archives, risques et préconisations

Les matériaux de préservation des documents d'archives

Programme et règles de base de construction d'un bâtiment d'archives

Textes en vigueur sur les bâtiments d'archives

Ouvrages de référence sur les bâtiments d'archives

Pages pour les professionnels des Musées de France (SMF)

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Professionnels/Les-collections/Gerer>

Gérer

La conservation et la transmission du patrimoine impliquent une connaissance approfondie des œuvres. Sans cette connaissance, il serait impossible de donner aux œuvres une identité précise, de les estimer à leur juste importance, de les présenter dans de bonnes conditions. Or, comme toute connaissance, l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie, l'histoire des techniques ou des sciences évoluent : contribution de nouvelles disciplines, apport de nouvelles approches, découverte de nouvelles données...

Les musées ne sont pas seulement des lieux de conservation, mais sont aussi des lieux d'étude et de recherche. Expositions, publications, colloques et séminaires permettent aux divers spécialistes de faire connaître les résultats de leurs recherches. Les musées s'efforcent de constituer la documentation la plus complète possible sur les domaines de leurs collections. Leurs équipes inventorient, récolent et classent les collections de manière systématique. Ce travail méticuleux et systématique constitue la base nécessaire à la connaissance des collections.

En savoir plus

- Inventorier et récoler
- Conserver
- C2RMF
- Prêts et dépôts

Informatisation réglementaire

- Méthode d'inventaire informatisé
- Mettre en œuvre l'édition informatisée réglementaire de registres d'inventaire muséaux
- Guide de rédaction d'un cahier des charges de saisie externalisée d'inventaire
- L'informatisation du récolement décennal des collections
- L'informatisation du post-récolement décennal des collections

Pilotage de l'informatisation

- Conduire un projet d'informatisation des collections
- Choisir un outil destiné à l'informatisation des collections
- La fonction d'administrateur de base de données dans un musée
- Piloter la reprise des données
- Rédiger et mettre en œuvre une charte de saisie pour une base de données muséale
- Adapter la saisie aux objectifs d'informatisation des collections
- Consolider les données pour la gestion et la diffusion des collections

Pour trouver les Muséofiches (fiches en cours d'actualisation) :

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees/Ressources/Museofiches>

Pages sur les monuments historiques et les espaces protégés (SP)

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables>

Présentation

Monuments historiques

Abords MH

Focus

Sites patrimoniaux remarquables

Patrimoine mondial

Thèmes transversaux

Travaux sur un objet, un immeuble, un espace

Intervenir sur un objet mobilier

Intervenir sur un immeuble

Réaliser des travaux en abords d'un monument historique

Réaliser des travaux dans un site patrimonial remarquable

Focus

Formations aux métiers du patrimoine bâti

Protéger un objet, un immeuble, un espace

Protéger au titre des monuments historiques

Protéger au titre des abords des monuments historiques

Protéger au titre des sites patrimoniaux remarquables

Acteurs et partenariats

Services et établissements de l'État

Commissions

Associations et chantiers de bénévoles

Mécènes, Fondations

Ressources

Publications

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Ressources/Publications/Guides>

Sont réunis ici les guides, guides pratiques ou glossaires utiles aux interventions sur les monuments historiques et dans les sites patrimoniaux remarquables.

Guide MH Ressources utiles 08.02.2016

Tout chantier sur un monument historique nécessite de réunir les informations utiles sur les anciennes restaurations ou interventions antérieures. Cette recherche préalable est indispensable à l'établissement d'un projet quel qu'il soit.

Glossaire des termes relatifs aux interventions sur les monuments historiques 01.10.2012

Guide pratique : Conduire une opération de travaux sur un immeuble classé 01.10.2012

Guide pratique : Conduire une opération de travaux sur un immeuble inscrit 01.10.2012

Les informations contenues dans ce guide portent sur la réalisation de travaux quelle que soit leur nature sur les immeubles dont les maîtres d'ouvrage sont : Les propriétaires privés, les fondations et associations, les sociétés...

Outil d'auto-évaluation – La conservation des objets mobiliers dans les églises 01.07.2004

Dans l'étendue des biens culturels patrimoniaux, le patrimoine mobilier des églises est sans doute le plus fragile. Au-delà de son intérêt esthétique et artistique, ce patrimoine est aussi témoin de la vie et de l'histoire des communautés.

Guide pratique : Trésors d'églises et de cathédrales en France 01.10.2003

Dans les églises et cathédrales de France, il existe aujourd'hui près de 270 ensembles d'objets religieux qui portent le nom de « trésor ».



Plateforme d'annotation sémantique 3D pour la documentation collaborative d'objets patrimoniaux

www.map.cnrs.fr

Ariane Néroulidis

Chargée de médiation scientifique

UMR CNRS/MC 3495 Modèles et simulations pour l'Architecture et le Patrimoine

Cette plateforme collaborative développée au sein du Laboratoire Modèles et simulations pour l'Architecture et le Patrimoine (MAP), sous la double tutelle du CNRS et du ministère de la Culture, a pour vocation de réunir les acteurs de la documentation, de la sauvegarde et de la diffusion du patrimoine culturel autour de nouvelles pratiques pour une meilleure compréhension des objets patrimoniaux.

Archéologues, architectes, ingénieurs, spécialistes des matériaux, conservateurs et restaurateurs de biens culturels, enseignants, étudiants, touristes... tous réalisent des observations diverses sur l'objet patrimonial.

Malgré leurs différentes approches et outils pour observer, décrire, analyser et produire de nouvelles connaissances, ils considèrent tous l'objet réel comme un dénominateur commun. C'est le défi que se propose de relever la plateforme Aioli, en plaçant l'objet patrimonial au cœur du processus. Chaque acteur du patrimoine est en mesure d'annoter directement l'objet physique, qu'il s'agisse d'un édifice, d'une sculpture, d'une peinture, d'un objet d'art, ou encore d'un fragment archéologique, et d'en faire bénéficier ses pairs.

Cette approche permet de créer un pont entre l'objet et l'information produite par une communauté, créant ainsi un « épiderme numérique » autour de l'objet patrimonial. La dimension temporelle des objets est également prise en compte, pour permettre un suivi de l'état de conservation et des dégradations éventuelles.

À partir de simples prises de vues, l'application génère une représentation 3D de l'objet photographié, qui peut être directement enrichie à l'aide d'annotations sémantiques, et de ressources complémentaires liées à l'objet (textes, images, vidéos, sons...).

Ce service repose sur deux évolutions technologiques majeures : la démocratisation des techniques de photogrammétrie, qui permettent de calculer un modèle 3D par corrélation d'images, et la possibilité de réunir, de traiter massivement et de partager des données via des serveurs distants. À cette puissance de calcul s'ajoute un développement spécifique pour la propagation multidimensionnelle d'annotations sémantiques spatialisées. Grâce à ce processus de propagation, les annotations sont automatiquement reprojétées sur toutes les vues 2D et 3D de l'objet (passées, présentes et futures).

Cet outil, ancré dans l'essor des sciences citoyennes, vise à faire émerger de nouvelles méthodologies de travail pluridisciplinaire et de nouveaux scénarios d'analyse comparative et coopérative des objets patrimoniaux.

Ressources en ligne :

Site du projet : <http://www.aioli.cloud>

De Luca Livio, Aioli, une plateforme d'annotation sémantique 3D pour la documentation collaborative d'objets patrimoniaux, Culture et Recherche n°137, printemps-été 2018, Recherche Formation, Innovation, p. 41-42

Aioli fait communiquer tous les acteurs du patrimoine culturel, CNRS La lettre innovation numéro Spécial Innovatives SHS, 11 mai 2017

De l'égyptologie aux robots, les sciences humaines innoveront : Les secrets du patrimoine au bout du smartphone, CNRS le Journal, 2 mai 2017

Vidéo de présentation : Aïoli, une plateforme d'annotation sémantique 3D pour la documentation collaborative d'objets patrimoniaux réalisée par l'équipe du MAP, 2018

Film : Du temps et de l'espace, collection « Expérimenter l'avenir » de la fondation universitaire A*Midex d'Aix-Marseille Université, réalisé par Clément Dorival / Anamorphose, 2018 ; contact@aioli.cloud

Questions ouvertes

Quel intérêt pour les institutions culturelles ?

Inventorisation, gestion des données sur le patrimoine, mémorisation des activités, archivage des données, initiatives participatives ...

Quels intérêts pour la recherche ?

Collecte et structuration des données à très grande échelle pour l'analyse

- Données sur les objets patrimoniaux (forme, matériaux, phénomènes d'altérations...)
- Données sur les termes utilisés pour décrire les objets (alignement de vocabulaires, multilinguisme...)
- Données sur les modes opératoires (descripteurs utilisés, historique des annotations, dynamiques de collaboration...)
- Données sur les utilisateurs : approches disciplinaires, cartes des zones d'intérêt...

Quelle stratégie pour la mise en commun des données ?

- Plateforme centralisée, réseaux de gestionnaires

Quelles garanties pour la conservation des données ?

- Accessibilité, confidentialité, pérennisation...

Quelles garanties pour la mise à disposition de l'outil et de l'analyse des données ?

- Confidentialité, propriété intellectuelle, aspects juridiques relatifs aux objets patrimoniaux...

Quel accès ?

- 100% gratuit, gratuit pour des usages de recherche, payant en fonction du volume d'activité...

Quel modèle de la valorisation d'un résultat de recherche ?

- Transfert technologique vers un privé, gestion au sein d'un service public, SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), association...
- Protection du code, open source...

Comment assurer l'évolution et la maintenance d'un service ?

- équipe recherche - développement - support (3-6 personnes)
- ressources informatiques (évoluant en fonction du nombre d'utilisateurs)

Retour sur la journée d'étude de l'AFROA « Le chantier des collections : une approche pluridisciplinaire », 9 novembre 2018

Jocelyn Périllat-Mercerot

Chargé d'études documentaires, Centre de recherche et de restauration des musées de France - Département de la conservation préventive

L'association française des régisseurs d'œuvres d'art (AFROA) organise chaque année une journée d'étude ouverte aux différents professionnels de la sphère patrimoniale.

La journée d'étude du 9 novembre 2018 à Paris « Le chantier des collections : une approche pluridisciplinaire » proposait trois sessions de présentations : « Coordination et organisation d'un chantier des collections », « Place du régisseur au sein d'une équipe pour un travail collaboratif » et « Supervision et exploitation du chantier des collections ».

De l'étude de faisabilité à la rédaction du rapport d'intervention ou du procès-verbal, en passant par l'élaboration du cahier des charges, la mise en place du chantier puis sa mise en œuvre, cet événement a permis d'appréhender le rôle crucial joué par chaque acteur culturel, selon ses aptitudes propres, en amont et au fil des étapes de la chaîne opératoire.

Au gré des interventions, a émergé la nécessité d'échanger entre les corps de métier et de partager les expériences de chacun pour éviter les écueils d'un chantier des collections et limiter le risque d'incidents susceptibles de survenir sur les biens patrimoniaux étudiés et traités.

La juste reconnaissance de ces acteurs aguerris à leur pratique, leur mobilisation raisonnée selon leurs compétences et la bonne communication entre eux contribuent à mieux anticiper et agir lors de ces vastes opérations de gestion, conservation et valorisation des collections.

Leurs regards croisés et leurs apports respectifs sont le gage d'un gain en efficacité, en temps d'organisation et de production, en moyens humains et spatiaux... et par conséquent en coût induit.

Programme de la journée d'étude téléchargeable :

<http://www.afroa.fr/fr/membres/rencontres-professionnelles/>

L'Association française des régisseurs d'œuvres d'art (AFROA) a été créée en 1997 dans le but de fédérer les personnels en charge de régie d'œuvres, de définir et d'asseoir un cadre officiel à cette fonction pour en constituer un métier à part entière, ainsi que de valoriser le statut et les missions du régisseur.

<http://www.afroa.fr/>

ANTICIPER – AGIR

Proposition du groupe Conservation-restauration pour la refonte de la page « Plan de sauvegarde des biens culturels »

sur <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration>
et <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Securite-Surete>

Le plan de sauvegarde des biens culturels, document opérationnel en situation d'urgence, juin 2016-mars 2019

Par note du 10 juin 2016 du directeur général des Patrimoines, le [plan de sauvegarde des biens culturels, document opérationnel en situation d'urgence](#) a été diffusé d'une part aux établissements publics et services à compétence nationale relevant du ministère de la Culture et d'autre part aux directions régionales des Affaires culturelles invitées à en promouvoir l'application dans les monuments historiques, les musées et les services d'archives de leurs territoires.

Ce document, élaboré en 2015-2016 par la mission sécurité-sûreté-accessibilité de l'Inspection des patrimoines en lien avec les services de la direction générale des Patrimoines (service interministériel des archives de France, service des musées de France, service du patrimoine), se veut respectueux des caractères particuliers des biens et des locaux concernés par les différents services. Constituant une priorité du ministère de la Culture rappelée dans la Directive Nationale d'Orientation 2016-2017, il remplace la circulaire du MCC/DAPA en date du 02/05/2000.

La protection du patrimoine culturel comprend trois types de mesures, qui se complètent :

- les mesures de prévention qui s'inscrivent dans la durée, indépendamment d'un sinistre
- les mesures de prévision opérationnelle : c'est l'objet du plan de sauvegarde des biens culturels, véritable plan d'urgence et de gestion de crise
- les mesures de retour à la normale.

La protection du patrimoine culturel est un objectif rappelé dans le [plan Orsec du code de la sécurité intérieure](#).

Le plan de sauvegarde des biens culturels constitue une priorité du ministère de la Culture rappelée dans la Directive Nationale d'Orientation 2016-2017.

Le cadre d'action du plan de sauvegarde des biens culturels est celui des premiers moments du traitement d'un sinistre dans un établissement culturel. Il consiste donc à établir des priorités d'action sur les biens culturels (œuvres, locaux, ...) pour prévoir les opérations de déplacement ou de protection sur place.

Le plan de sauvegarde des biens culturels doit être réalisé en coopération étroite avec les services de secours et être mis à leur disposition en cas d'intervention.

Il est à différencier du plan « ÉTARÉ » (ÉTABLissement RÉpertorié), réalisé éventuellement et au cas par cas par les sapeurs-pompiers et destiné à faciliter leur intervention, mais il le complète logiquement.

Il n'existe pas de modèle « type » de ce document, tant la réflexion, la mise en forme et la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde sont propres à chaque établissement et doivent être adaptées à ses spécificités (présence ou non de personnel permanent...), à ses caractéristiques particulières (fonds d'archives ou de bibliothèques, collections de musées, vestiges archéologiques, objets mobiliers et immeubles par destination, décors immeubles...), ainsi qu'aux contraintes des lieux.

Ce plan de sauvegarde constitue l'outil opérationnel qui orientera et facilitera les décisions prises par le commandant des opérations de secours et le chef d'établissement (ou son représentant) selon leur analyse de la situation du moment.

Ressources dans les sites du ministère de la Culture

FranceArchives, portail national des archives/[Gérer Conserver/Conservation préventive des archives/Plans de sauvegarde des biens culturels](#)

- [Plan de sauvegarde des fonds d'archives](#), memento 2014
- [Démarches relatives au traitement des collections et locaux sinistrés](#), 30 août 2016

[Gérer le patrimoine en bibliothèque](#)

[BNF, plan d'urgence, ensemble d'informations pour la mise en place et le bon déroulement d'un plan d'urgence pour la sauvegarde des collections en cas de sinistre](#)

[Muséofiches des musées de France](#)

Fiche pratique - Composer avec la tempête dans un parc remarquable, 2012

Fiche éditée au lendemain de la tempête du 26 et 27 décembre 1999, version : août 2012

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Presentation/Focus/Parcs-et-jardins>

Sites nationaux de référence sur les risques

- [RISQUES](#), espace gouvernemental dédié à la prévention des Risques majeurs
- [GÉORISQUES](#) - mieux connaître les risques sur le territoire
- [VIGICRUES](#) - service d'information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France

Autres ressources en France ou à l'étranger

[Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture](#) propose un ensemble de ressources relatives au plan d'urgence :

- [Mon plan d'urgence par étapes - arald - BnF - 2017](#)
- [Plan de sauvegarde des collections – arald – BnF - 2017](#)

Suisse, canton de Vaud, Consortium de sauvetage du patrimoine documentaire en cas de catastrophe (CosaDoca)

- [Ressources sur le plan d'urgence, 2019](#)

Bouclier Bleu

- [Le plan d'urgence sur le site du comité du Bouclier bleu](#)

[ICCROM - UNESCO. Publication gratuite sur l'évacuation d'urgence des collections, 2016-12-15](#) Sa vocation : aider à sauver les collections du patrimoine dans des situations d'urgence.

ICOM - Conseil international des musées, [Manuel de procédures d'urgence](#) / développé par les membres de l'ICMS, sous la direction éditoriale de Willem Hekman (Pays-Bas), octobre 2010

<https://icom.museum/fr/activites/protection-du-patrimoine/planification-et-preparation-en-cas-durgence/>

[ICOMOS- International Scientific Committee on Risk Preparedness](#)

Getty conservation institute - [Établir un plan d'urgence, guide pour les musées et autres établissements culturels](#), 1999



Le Bouclier Bleu, présentation des actions et du portail internet

Jocelyne Deschaux

Directrice du réseau des médiathèques du Grand Albigeois
Médiathèques du Grand-Albigeois - Médiathèque d'Albi-centre Pierre-Amalric

Fondé en 2001, le CFBB, Comité français du Bouclier Bleu, est le relais en France du Blue Shield International.

Il a pour rôle d'informer, de sensibiliser et de former tous les publics à la fragilité du patrimoine culturel, particulièrement en cas de sinistre, de catastrophe naturelle ou de conflit armé, et de susciter, favoriser, accompagner et promouvoir toutes les actions de prévention et d'intervention d'urgence. Il cible à la fois les archives, les bibliothèques, les musées, les monuments et les sites, etc.

En 2018, près de 80 institutions ont adhéré au CFBB ; 6 sections locales réparties sur le territoire offrent aux différents professionnels de travailler ensemble.

Dans ce cadre, le CFBB organise des journées d'étude, des formations à la rédaction de plans d'urgence, et des exercices d'évacuation ou de simulation de sinistres (2012, 2016 et 2018) en partenariat avec les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (Haute-Garonne, Tarn et Ariège). Il a réalisé le film « A pied d'œuvre » pour sensibiliser les établissements de conservation à mettre en œuvre leurs plans d'urgence. Il a publié le schéma directeur « Pour un plan Patrimoine culturel et risques majeurs », en cours de mise à jour, ainsi que « Le plan d'urgence en 12 étapes ». Il a conçu et commercialise des kits de logos rétro-réfléchissants pour le repérage des œuvres prioritaires par les pompiers. Il participe à la Commission Mixte Inondations, en étroite collaboration avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

<http://www.bouclier-bleu.fr>

[Accueil](#)

[Le Bouclier Bleu](#)

[Activités des sections](#)

[Agir ensemble](#)

[S'engager à nos côtés](#)

[Ressources](#)

[Contact](#)

contact : presidence@bouclier-bleu.fr

Résumé de la future norme ISO 21110 : préparation et intervention en situation d'urgence

Céline Allain

BnF / DSR / Département de la Conservation
Coordinatrice du Plan de sauvegarde des collections

La norme ISO 21110 s'inscrit dans une démarche globale de prévention de destruction ou de perte des collections du patrimoine par la mise en place de plans de sauvegarde normalisés. De nombreux secteurs ont produit leurs propres normes pour une gestion des situations d'urgence adaptée à leur spécificité. La norme ISO 21110 est un document pionnier dans le secteur patrimonial.

Une norme est un document de référence approuvé par un organisme reconnu, l'AFNOR en France, l'ISO au niveau international. Elle est mise au point par voie de consensus entre des experts du domaine. 5 pays membres du comité technique ISO TC46/Sous-comité 10, Exigences pour le stockage et la conservation des collections, ont participé à la rédaction de la norme ISO 21110 : les États-Unis, la Chine, la France, l'Allemagne, et la Suède. La France est porteuse du projet. Le ministère de la Culture, les experts de la Bibliothèque nationale de France, le musée du Louvre, les Archives nationales, le musée du Quai Branly, la bibliothèque interuniversitaire Cujas Paris I, la bibliothèque universitaire Pierre et Marie Curie, et le Centre Pompidou ont élaboré, relu et corrigé le texte.

La norme ISO 21110 a été conçue selon quatre principes directeurs :

1. Prise en compte des exigences réglementaires et cohérence avec les normes et dispositifs préexistants : ISO 31000, qui fournit un cadre général de gestion des risques, et la méthodologie adoptée pour le plan communal de sauvegarde.
2. Compréhension des conséquences de la survenue d'un sinistre sur les collections
3. Non prescription : elle propose une méthode d'intervention. Chaque sinistre se développe selon des caractéristiques propres ; chaque objet est unique. La norme ne prescrit pas des techniques de stabilisation ou de traitement type.
4. Fondée sur l'approche Préparer – Faire – Vérifier – Améliorer pour la phase de préparation comme pour les phases qui suivent la survenue d'un sinistre.

La structure du document est prévue pour faciliter la relation avec les normes existantes dans le domaine des risques et de la gestion de crise. Le texte comprend une première partie méthodologique qui traite des phases de préparation, de réponse et de rétablissement. Le cadre décisionnel, l'organisation, la compréhension des risques, la formation et l'évaluation continue à chaque étape sont les axes majeurs du texte. La deuxième partie du texte propose des indicateurs de performance. Manque de temps, manque de personnel, urgences du quotidien ; il peut être difficile d'aboutir dans son projet de rédaction du plan de sauvegarde des collections. Ces indicateurs permettent aux institutions d'évaluer l'état de préparation de leur plan, et d'identifier leurs priorités.

Les annexes de la norme ont une vocation pragmatique. Les lecteurs y trouveront des éléments organisationnels et matériels pour faire face à une situation de sinistre, des exemples de formulaire facilement transposables dans son organisation.

La publication officielle de la norme ISO 21110 en français et en anglais est attendue en fin d'année 2019.

<https://norminfo.afnor.org/norme/PR%20NF%20ISO%2021110/information-et-documentation-preparation-et-reponse-aux-situations-durgence/113032>

contact : celine.allain@bnf.fr

Membres du groupe conservation-restauration des biens culturels

Direction générale des Patrimoines

Corinne BÉLIER, directrice du Musée des monuments français, Cité de l'architecture et du patrimoine
Marie-Hélène BÉNETIÈRE, chargée de mission Parcs et jardins, sous-direction des Monuments historiques et des Espaces protégés, service du Patrimoine, direction générale des Patrimoines
Florence BERTIN, chef du service Conservation préventive et Restauration, Paris, musée des Arts décoratifs
Isabelle BONNARD, expert en restauration, département de la Conservation, Bibliothèque nationale de France
Jean-François DELHAY, chef du bureau de l'Ingénierie et de l'Expertise technique, sous-direction des Monuments historiques et des Espaces protégés, service du Patrimoine, direction générale des Patrimoines
Dominique DUPUIS-LABBÉ, chef du bureau des Acquisitions, de la Restauration, de la Conservation préventive et de la Recherche, sous-direction des Collections, service des Musées de France, direction générale des Patrimoines
Jane ÉCHINARD, directrice du laboratoire Arc Antique, Nantes
Sophie GOEDERT, sous-direction de l'Archéologie, service du Patrimoine, direction générale des Patrimoines
Catherine GRAINDORGE, directrice des Études et de la Recherche, École de Chaillot
Judith KAGAN, chef du bureau de la Conservation du patrimoine mobilier et instrumental, sous-direction des Monuments historiques et des Espaces protégés, service du Patrimoine, direction générale des Patrimoines
Bertrand LAVÉDRINE, directeur du Centre de recherche sur la conservation des collections, Muséum national d'histoire naturelle
Bertrand LE DANTEC, adjoint au chef du service de la Conservation préventive, direction de la Recherche et des Collections, musée du Louvre
François LENELL, chargé de mission Patrimoine, bureau du Patrimoine, département des Bibliothèques, service du Livre et de la Lecture, direction générale des Médias et des Industries culturelles
Pascal LIÉVAUX, chef du département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique, direction générale des Patrimoines
Marie-Anne LOEPER-ATTIA, chargée de la conservation préventive et curative des collections, Laboratoire de recherche et de restauration, Cité de la musique - Philharmonie de Paris
Aline MAGNIEN, directrice du Laboratoire de recherche des monuments historiques, Champs-sur-Marne
Lorraine MAILHO, chef du département Restauration, Centre de recherche et de restauration des musées de France
Roland MAY, directeur du Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine, Marseille
Amélie MÉTHIVIER, conservation-restauration de sculptures, référente de la Fédération française des professionnels de la conservation-restauration pour les marchés publics
Véronique MILANDE, responsable de la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles, ville de Paris
Thi-Phuong NGUYEN, chargée de mission pour les questions de conservation, bureau des Traitements et de la Conservation, service interministériel des Archives de France, direction générale des Patrimoines
Isabelle PALLOT-FROSSARD, directrice du Centre de recherche et de restauration des musées de France
Nathalie PALMADE-LE DANTEC, adjointe au directeur des Études, chargée de la formation permanente, Institut national du Patrimoine
Charlotte PERIN, chef du bureau de la Gestion des vestiges et de la Documentation archéologique, sous-direction de l'Archéologie, service du Patrimoine, direction générale des Patrimoines
Hélène PERREL, responsable de la Régie des œuvres, musée des Monuments français, Cité de l'architecture et du patrimoine
Régis PRÉVOT, chargé du domaine de l'ethnographie extra-européenne, département de la Restauration et département de la Conservation préventive, Centre de recherche et de restauration des musées de France
Clotilde PROUST, responsable du Laboratoire de restauration, Musée d'archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye
Aurélie ROGALLA VON BIEBERSTEIN, adjointe au directeur des Études du département des Restaurateurs, Institut national du patrimoine
Bénédicte ROLLAND-VILLEMOT, sous-direction de la Politique des musées, bureau des Réseaux territoriaux, service des Musées de France, direction générale des Patrimoines
Véronique ROUCHON, directrice adjointe, Centre de recherche sur la conservation des collections
Véronique SORANO-STEDMAN, chef de service de la Restauration des œuvres, musée national d'Art moderne
Anne TRICAUD, bureau des Acquisitions, de la Restauration, de la Conservation préventive et de la Recherche, sous-direction des Collections, service des Musées de France, direction générale des Patrimoines
Alfredo VEGA-CARDENAS, directeur de l'École supérieure d'art d'Avignon
Anne de WALLENS, chef du service de la Conservation préventive, direction de la Recherche et des Collections, musée du Louvre
Olivier ZEDER, conservateur en chef du patrimoine, directeur des Études du département des Restaurateurs, Institut national du patrimoine, Aubervilliers
Thierry ZIMMER, adjoint à la directrice du Laboratoire de recherche des monuments historiques, Champs-sur-Marne

Coordination et organisation des journées professionnelles 2019

Pascal LIÉVAUX, chef du département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique
Judith KAGAN, chef du bureau de la Conservation du patrimoine mobilier et instrumental, SP/SDMHEP
Françoise COSLER, chargée d'études, département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique
Marie-Pierre PICHON, chargée de mission, bureau de la Conservation du patrimoine mobilier et instrumental, SP/SDMHEP
Émilie MAUME, chargée des manifestations culturelles, scientifiques et du mécénat, Institut national du patrimoine
Hélène PERREL, responsable de la Régie des œuvres, musée des Monuments français, CAPA
Andrée-Émilie SÉGURA, musée des Monuments français, CAPA
Ont contribué à l'élaboration de cette publication :
Laurent BRUEL, département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique, pour la réalisation de la couverture
Sophie GOEDERT, sous-direction de l'Archéologie, pour le dossier documentaire
Catherine GROS, centre André Chastel, pour la relecture éditoriale

Anticipez !

Connaître, prévoir, agir en conservation-restauration

En matière de conservation préventive comme de restauration, anticiper l'évolution – naturelle ou accidentelle – des biens culturels, objets mobiliers ou immeubles, relevant du patrimoine culturel est déterminant pour assurer leur préservation.

Anticiper les altérations et le vieillissement des matériaux, l'usure éventuelle au contact des visiteurs, les risques liés aux déménagements, aux expositions ou encore les sinistres et les catastrophes naturelles, malheureusement toujours possibles, nécessite autant de réflexions préalables permettant la mise en place de plans de sauvegarde, de plans de prévention des risques, de plans de gestion des collections, de stratégies de récolement ou de programmation pluri-annuelle de mesures d'entretien ou de travaux de restauration.

Il s'agit souvent de mieux connaître les biens d'intérêt patrimonial pour mieux prévoir, mais aussi d'agir en amont afin d'empêcher ou de ralentir les dégradations. Il s'agit également d'anticiper les besoins en formation des équipes et des usagers, les méthodes d'intervention ou encore l'information à destination du public.

Organisées par la direction générale des Patrimoines du ministère de la Culture en partenariat avec la Cité de l'architecture et du patrimoine et l'Institut national du patrimoine, les neuvièmes Journées professionnelles de la conservation-restauration réuniront une trentaine d'intervenants qui feront état de leurs expériences et de réalisations récentes, dans tous les champs patrimoniaux (archéologie, archives, musées, bibliothèques, Monuments historiques...) tant sur le patrimoine ancien que contemporain.

Organisation

Ministère de la Culture
direction générale des Patrimoines

Institut national du patrimoine

Cité de l'architecture
& du patrimoine,
Musée des monuments français



inp Institut national
du patrimoine

CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE